Colloque *"L'Afrique en Europe : Causes, conséquences, perspectives"*
Institut de Géopolitique des Populations

Jeudi 23 avril 2009.

Intervention de M. Ph. Bourcier de Carbon
23/04/09 9h30-10h30

L'Implosion démographique européenne face à l'explosion démographique africaine : l'Afrique déborde-t-elle sur l'Europe ?

Par **Philippe Bourcier de Carbon**

« Si décisifs sont les problèmes de population qu'ils tirent de terribles revanches, souvent fatales, sur les sociétés qui s'obstinent à les ignorer »
Alfred Sauvy[1]

Avertissement :

Cette communication présentée ici dans le cadre des travaux de l'*Institut de Géopolitique des Populations* se situe dans la ligne de mes quatre communications sur les populations d'origine étrangère résidentes en France métropolitaine déjà présentées[2] depuis 2002 aux précédents colloques de l'IGP, en particulier les trois dernières qui, depuis 2004, analysent les populations **des Ménages Immigrés** en France métropolitaine originaires des pays d'Afrique et de Turquie.

Pour ce qui concerne la France, comme pour ces précédentes communications, les sources en sont essentiellement les statistiques officielles publiées par l'**INSEE**, ainsi que par l'**INED** en ce qui concerne les flux d'immigration étrangère légale en France métropolitaine (**AGDREF**) établies sur les documents de séjour des étrangers gérés par les Préfectures de police qui constituent la couverture la plus complète de ces flux[3].
Cependant, la connaissance du stock des populations étrangères et d'origine étrangère résidentes en France métropolitaine reste entièrement tributaire de l'analyse détaillée des résultats publiés des recensements exhaustifs déjà réalisés.

[1] ~~in ***Richesse et population***, **1943**~~

[2] Philippe Bourcier de Carbon : ***"Que pouvons-nous savoir de la population d'origine africaine résidant aujourd'hui en Métropole ? "***, Actes du colloque du 18 juin 2002 de ***l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP)*** : « *La France en 2002 : bulletin de santé démographique* », Paris 18 juin 2002, Revue de l'IGP, n8, 2° trimestre 2002, pp. 129-151, Paris, IGP, janvier 2003.

Philippe Bourcier de Carbon : ***"Essai de projection des populations d'origine étrangère, résidentes en Métropole, observées au Recensement Général de la Population du 08 mars 1999 "***, Pages 159-189, des Actes du colloque de ***l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP)*** « ***Ces migrants qui changent la face de l'Europe*** » Paris, l'Harmattan-IGP, avril 2004.

Philippe Bourcier de Carbon : ***"Des indices de fécondité différenciés selon les communautés d'origine : facteurs et conséquences"***, Pages 57-90, des Actes du colloque de ***l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP) « Peut-on se satisfaire de la natalité en France et en Europe ? »*** Paris, l'Harmattan-IGP, juin 2006.

Philippe Bourcier de Carbon : "***Entre inversion de la pyramide des âges et montée du vote communautaire : les mutations du Corps électoral métropolitain de 2005 à 2050, et le blocage des possibilités de réforme***", Pages 121-172, des Actes du colloque de l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP) « ***Vieillissement mondial et conséquences géopolitiques*** » Paris, l'Harmattan-IGP, septembre 2007.

[3] Cf. Xavier Thierry, encadré « *La mesure des flux de migration internationale en France* » in Population & Société n°442 Février 2008, page 3.

Or, depuis la **Loi[4] du 27 février 2002** qui a mis audacieusement un terme à la tradition bicentenaire du recensement général et exhaustif de la population en France - le dernier ayant eu lieu en mars 1999 - nous attendons cette année 2009 la publication intégrale par l'INSEE des résultats détaillés de ce *Recensement* dit *rénové* institué par cette loi, lequel est basé en particulier sur la synthèse d'un sondage glissant au taux de 8% annuel, annoncé devoir couvrir sur cinq année (2004-2008) l'ensemble de la population des communes urbaines de la France métropolitaine, **synthèse à partir de laquelle l'INSEE s'est engagé à publier – dans les mêmes détails que les précédents recensements exhaustifs de la population - les effectifs et structures (par sexe et par âge en particulier) des populations étrangères et des populations des ménages immigrés selon leurs pays d'origine, résidentes** aujourd'hui dans les départements et les régions de la France métropolitaine.

En l'absence de ces données détaillées, nos estimations concernant la France demeurent donc fondées sur les chiffres **actualisés** selon nos trois dernières communications précédentes du dernier recensement exhaustif de la population métropolitaine de mars 1999.

Pour les autres pays du monde, les données utilisées ici proviennent essentiellement de la dernière révision aujourd'hui disponible (2006) du système des Estimations et Projections démographiques publiée par les Nations Unies.

Introduction et Rappel : Le XXIème siècle s'annonce pour être celui du processus planétaire de l'implosion démographique.

Le constat : vers l'inversion générale des pyramides des âges.

Depuis plus d'une génération la fécondité est en chute constante, à peu près partout dans le monde, à l'exemple du monde riche où elle baisse depuis les années 60, la fécondité dans les pays pauvres ailleurs qu'en Chine passant **depuis 1970 de 5,8 à 3,0** enfants par femme, et en Chine **de 5,3 à 1,8** enfants par femme aujourd'hui.
L'Europe et le Japon qui ne remplacent plus leurs générations depuis plus d'une génération ont été les pionniers de ce mouvement général qui devient planétaire.

Cependant, **avec le Pakistan, l'Afrique Sub-saharienne ne s'est engagée dans ce recul général de la fécondité que depuis les années 1990**, soit vingt ans plus tard que le reste du Tiers-monde, sa fécondité, encore de 6.2 enfants par femme en 1990, étant **ramenée à 4.9 enfants par femme aujourd'hui, soit le niveau le plus élevé aujourd'hui parmi les grandes populations de la planète**, celle du Pakistan ayant déjà diminué **à 3.3 enfants** par femmes à présent.

[4] C'est en réalité la **Loi n°2002-276 du 27 février 2002** relative à la « ***Démocratie de proximité*** » (!!!), dont les **articles 156 et 158 du titre V** traitent des opérations du « ***Nouveau recensement*** » (!!!), qui institue cette décision, promue par le dernier gouvernement de Lionel Jospin, sous l'autorité de Jacques Chirac, Président de la République. Elle a été votée **dans l'indifférence générale des medias et des politiciens** par le Parlement sous la majorité socialiste d'alors.

1 - (*transparent tableau de la fécondité*)

Nombre d'Enfants par Femme						
	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Major area, region, country or area						
France (avec DOM)	2,7	2,4	1,7	**1,9**	1,9	**1,9**
Germany	2,1	1,9	1,4	**1,4**	1,6	**1,8**
United-Kingdom	2,1	2,2	1,8	**1,8**	1,9	**1,9**
Italy	2,3	2,4	1,3	**1,4**	1,6	**1,8**
Spain	2,5	2,9	1,4	**1,5**	1,7	**1,9**
Poland	3,8	2,3	2,0	**1,2**	1,4	**1,6**
Ukraine	2,9	2,1	1,8	**1,2**	1,4	**1,6**
Russian Federation	2,9	2,0	1,8	**1,4**	1,5	**1,7**
United States of America	3,3	2,2	2,0	**2,0**	1,9	**1,9**
Mexico	6,7	6,6	3,4	**2,1**	1,9	**1,9**
Philippines	7,4	6,2	4,3	**3,0**	2,1	**1,9**
Brazil	6,2	5,0	2,8	**2,2**	1,9	**1,9**
Egypt	6,4	6,1	4,3	**2,8**	2,2	**1,9**
Ethiopia	7,2	6,8	6,8	**5,0**	3,2	**2,4**
Nigeria	6,9	6,9	6,7	**5,0**	3,1	**2,3**
Democratic Republic of the Congo	6,0	6,4	6,7	**6,6**	4,6	**2,8**
South Africa	6,5	5,6	3,5	**2,5**	2,1	**1,8**
Republic of Korea	5,0	4,5	1,7	**1,2**	1,4	**1,6**
Viet Nam	5,4	6,9	3,6	**2,0**	1,9	**1,9**
Thailand	6,4	5,3	2,1	**1,9**	1,9	**1,9**
Myanmar	6,0	6,0	3,4	**2,0**	1,9	**1,9**
Indonesia	5,4	5,4	3,1	**2,1**	1,9	**1,9**
Bangladesh	6,7	6,3	4,3	**2,7**	2,2	**1,9**
Pakistan	6,6	6,6	6,1	**3,3**	2,4	**2,0**
Iran (Islamic Republic of)	7,0	6,6	4,8	**2,0**	1,9	**1,9**
Turkey	7,0	5,5	3,1	**2,1**	1,9	**1,9**
Japan	3,0	2,0	1,6	**1,3**	1,4	**1,6**
China	6,5	5,3	2,1	**1,8**	1,9	**1,9**
India	5,9	5,4	4,0	**2,6**	1,9	**1,9**
WORLD	**5,0**	**4,6**	**3,2**	**2,5**	**2,2**	**2,0**
More developed regions	2,8	2,2	1,7	**1,6**	1,7	**1,8**
Less developed regions, excluding Chin	6,1	5,8	4,2	**3,0**	2,3	**2,1**
Sub-Saharan Africa	6,7	6,8	6,2	**4,9**	3,3	**2,4**
Union Européenne [27] 2007	2,5	2,3	1,6	**1,5**	1,7	**1,8**
Maghreb	7,2	7,1	4,2	**2,2**	1,9	**1,9**
ONU Révision 2006 : Estimations 1950-2005, Projection 2005-2050, Variante Medium						

Dans le même temps, l'espérance de vie à la naissance a gagné une dizaine d'années en moyenne pour **approcher les 70 ans** à peu près partout, sauf en Afrique Sub-saharienne – en particulier en raison de la pandémie du SIDA - et en Russie, en passant **depuis 1970 de 51 ans à 64 ans** dans les pays pauvres ailleurs qu'en Chine, et en Chine **de 62 ans à 74 ans** aujourd'hui.

Mais c'est aujourd'hui en Afrique Sub-saharienne que **les niveaux de mortalité sont les plus élevés et que l'espérance de vie est la plus courte au monde**, en raison, en particulier de l'épidémie du HIV/SIDA, comme nous le verrons plus loin.
L'espérance de vie à la naissance qui y était **déjà inférieure de 10 années en 1990** à celle des pays moins développés à l'exclusion de la Chine atteignait alors **tout juste 50 ans**, niveau auquel elle stagne (**51 ans**) vingt ans plus tard aujourd'hui en 2010, **soit à présent treize à quinze années de moins que dans le reste du Tiers-Monde**.

Par conséquent l'Afrique Sub-saharienne présente aujourd'hui à la fois la fécondité et la mortalité les plus élevées parmi toutes les grandes populations du monde.

2 - (*transparent tableau de l'espérance de vie*)

Espérance de Vie à la Naissance *(H+F, années)*						
	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Major area, region, country or area						
France (avec DOM)	65	72	77	81	83	85
Germany	67	71	76	80	82	84
United-Kingdom	69	72	76	80	82	84
Italy	65	72	77	81	83	85
Spain	62	72	77	81	84	86
Poland	60	70	71	76	79	81
Ukraine	65	71	69	68	72	76
Russian Federation	64	69	67	66	70	74
United States of America	69	71	75	79	81	83
Mexico	49	61	71	77	80	81
Philippines	46	57	66	72	76	79
Brazil	50	59	66	73	77	80
Egypt	41	50	62	72	76	79
Ethiopia	33	43	48	54	62	68
Nigeria	36	42	47	48	56	63
Democratic Republic of the Congo	39	45	46	47	54	62
South Africa	44	53	61	50	57	64
Republic of Korea	45	61	71	79	82	84
Viet Nam	39	49	66	75	78	81
Thailand	50	60	67	71	75	79
Myanmar	34	52	59	64	71	75
Indonesia	36	48	62	72	76	79
Bangladesh	37	45	55	65	72	76
Pakistan	43	51	60	67	72	76
Iran (Islamic Republic of)	44	54	65	72	76	79
Turkey	42	56	65	72	76	79
Japan	63	72	79	83	85	87
China	39	62	68	74	77	80
India	36	49	60	66	72	76
WORLD	45	57	64	68	72	76
More developed regions	65	71	74	77	80	83
Less developed regions, excluding Chin	40	51	60	64	70	74
Sub-Saharan Africa	37	45	50	51	59	65
Union Européenne [27] 2007	65	71	75	79	82	84
Maghreb	42	53	66	73	77	79
ONU Révision 2006 : Estimations 1950-2005, Projection 2005-2050, Variante Medium						

Rappelons que la rapidité et la généralisation de la chute de la fécondité sur la planète a surpris les experts de l'ONU qui constatent que, compte tenu des niveaux de mortalité encore prévalant, **l'humanité, pour ses deux tiers environ, ne remplace plus désormais ses générations, cette proportion étant en croissance rapide**.

Aussi l'humanité - **hormis l'Afrique Sahélienne et Equatoriale, tels l'Ethiopie, le Nigéria ou le Congo Kinshasa,** ainsi que quelques très grands pays musulmans, tels **le Pakistan ou le Bengladesh** - achève dans son ensemble avec la décennie 2010 la seconde phase de ce qu'il est convenu d'appeler la « *Transition* » démographique, **pour faire son entrée dès les années 2020 dans la phase implosive post « *transitionnelle* » du non remplacement des générations humaines, dont l'Europe, le Japon ont été les pionniers, engageant ainsi**

progressivement depuis les années 70 le monde riche dans le processus d'inversion de leur pyramides des âges, pour enclencher depuis les années 80 le processus cumulatif d'implosion[5] de leurs populations autochtones, implosion démographique à laquelle ces sociétés riches sont désormais confrontées, et qui est appelée à s'étendre rapidement au reste de la planète.

Le rapport de vieillissement est l'indicateur qui résume le plus fidèlement l'impact de ces mutations démographiques sur l'inversion des pyramides des âges ainsi que sur la fécondité.
Il est aussi en effet **proportionnel au bras de levier qu'exerce sur la fécondité le vieillissement général de la population, lequel déprime les revenus relatifs des jeunes adultes en les marginalisant dans les sociétés vieillissantes[5], entraînant la dépression de leurs comportements féconds** (élasticité du revenu relatif des jeunes adultes sur la fécondité : ***Loi de pesanteur démographique***[6]).
Il est constitué du **rapport des effectifs des Seniors** (ou personnes âgées de 50 ans et plus, ayant de ce fait dépassé les âges statistiques de fécondité) **à celui des Jeunes** (les enfants et les jeunes gens n'ayant pas encore atteint 20 ans, et n'étant pas encore de ce fait entrés dans les âges statistiques de fécondité).
Lorsque les effectifs des Seniors en viennent à surpasser ceux des Jeunes dans une population - c'est-à-dire **lorsque ce rapport surpasse 100% - la pyramide des âges est inversée**, sa partie supérieure l'emportant en nombre sur sa base, et le processus d'implosion démographique s'enclenche alors.

L'humanité, dans son ensemble franchira ce seuil au cours de la décennie 2020 selon les dernières projections des Nations-Unies, à la suite de l'Union Européenne à 27 membres qui l'a franchi au début des années 1980, du monde riche dans son ensemble qui l'a franchi en 1985, et de l'Allemagne et du Japon qui l'ont franchi respectivement en 1970 et 1985.

Et même, **selon la variante moyenne des dernières projections des Nations (2006) – dont toutes les variantes incorporent pourtant dans leurs hypothèses un futur redressement « *spontané* » et rapide des faibles sous-fécondités observées aujourd'hui - ce rapport de vieillissement (rapport des effectifs des seniors âgés d'au moins 50 ans à ceux des jeunes âgés de moins de 20 ans)**, qui caractérise les pyramides des âges de leurs populations, **est appelé à atteindre les valeurs pharamineuses et encore inconnues de toutes les populations humaines de l'histoire, de 340% en Allemagne et de 465% au Japon en 2050 voire même…815% selon la variante « *basse* » des projections pour ce pays !**

---

[5] Cf. Philippe Bourcier de Carbon : "***Niveaux de vie relatifs, fécondité, épargne et richesse : contribution pour une démo-économie pure. Eléments d'application au cas des Etats-Unis*** ", in INED « **Hommage à Gérard Calot** », chapitre 14 Pages 301-330, INED, Paris, décembre 2008.
Philippe Bourcier de Carbon : "***The Demographic Implosion of the European Union and its Geopolitical Implications***", Pages 52-68, ***World Affairs***, Vol.12, n°3, Autumn 2008, New-Delhi, India.
Philippe Bourcier de Carbon : " ***L'implosion démographique au XXIème siècle : La France et l'Europe*** ", Editions François-Xavier de Guibert, Paris, juin 2009.
Philippe Bourcier de Carbon : "***La Problématique démographique du XXIème siècle***", Pages 33 à 47, des Actes du colloque de l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP) « ***Croissance et Inflation au XXIèmle siècle*** » Paris, l'Harmattan-IGP, janvier 2009.

[6] Cf. Philippe Bourcier de Carbon : "***Niveaux de vie relatifs, fécondité, épargne et richesse : contribution pour une démo-économie pure. Eléments d'application au cas des Etats-Unis***", in INED « ***Hommage à Gérard Calot*** », chapitre 14 Pages 301-330, INED, Paris, décembre 2008.

3 - (*transparent tableau du rapport de vieillissement*)

Rapports de Vieillissement *(Nombre de Seniors de 50+ par Jeune de -20)*						
	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Major area, region, country or area						
France (avec DOM)	93%	82%	107%	171%	221%	249%
Germany	89%	100%	156%	240%	312%	339%
United-Kingdom	94%	99%	121%	168%	205%	237%
Italy	63%	83%	143%	247%	353%	357%
Spain	56%	67%	105%	205%	303%	327%
Poland	43%	57%	77%	182%	277%	379%
Ukraine	55%	72%	110%	196%	261%	332%
Russian Federation	43%	59%	94%	171%	211%	249%
United States of America	67%	65%	88%	129%	166%	200%
Mexico	21%	18%	23%	52%	120%	208%
Philippines	20%	18%	20%	32%	63%	124%
Brazil	21%	21%	29%	59%	113%	180%
Egypt	23%	25%	24%	40%	69%	122%
Ethiopia	18%	17%	17%	19%	28%	53%
Nigeria	22%	19%	17%	19%	27%	53%
Democratic Republic of the Congo	20%	18%	16%	15%	16%	27%
South Africa	26%	22%	22%	39%	56%	88%
Republic of Korea	23%	22%	45%	138%	325%	489%
Viet Nam	36%	27%	26%	48%	107%	191%
Thailand	20%	20%	40%	100%	177%	232%
Myanmar	29%	26%	29%	56%	117%	188%
Indonesia	24%	21%	28%	52%	112%	177%
Bangladesh	26%	19%	20%	32%	61%	111%
Pakistan	32%	22%	20%	30%	51%	106%
Iran (Islamic Republic of)	31%	21%	20%	42%	89%	175%
Turkey	23%	24%	29%	54%	111%	177%
Japan	33%	60%	114%	273%	441%	465%
China	36%	27%	42%	95%	174%	251%
India	25%	23%	27%	42%	80%	151%
WORLD	36%	33%	39%	62%	97%	144%
More developed regions	60%	71%	103%	176%	233%	265%
Less developed regions, excluding Chin	24%	22%	25%	38%	66%	111%
Sub-Saharan Africa	21%	19%	17%	19%	26%	47%
Union Européenne [27] 2007	72%	83%	115%	197%	267%	298%
Maghreb	23%	20%	23%	46%	91%	167%
ONU Révision 2006 : Estimations 1950-2005, Projection 2005-2050, Variante Medium						

4 - (*Graphique du rapport de vieillissement UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

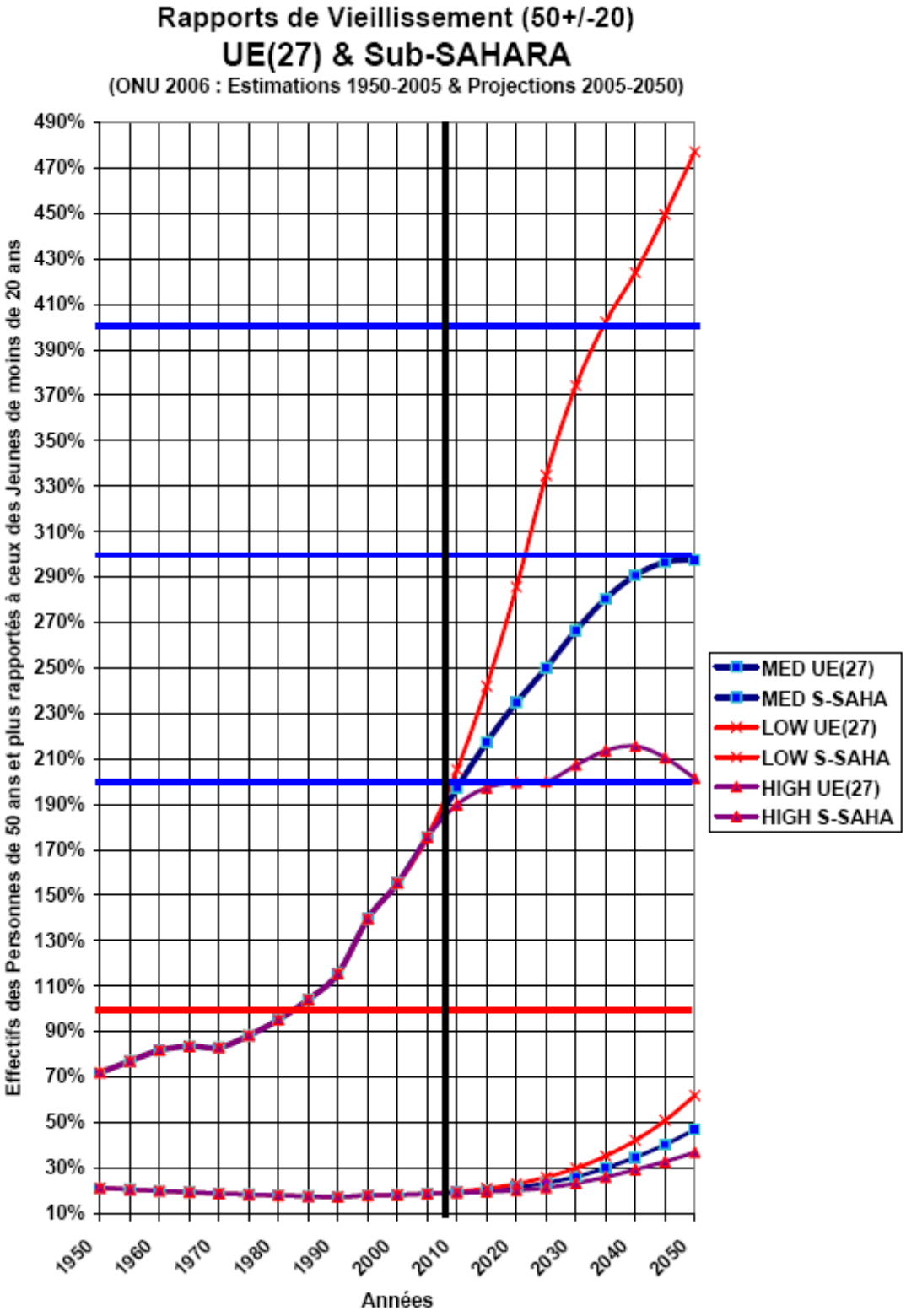

5 - (*transparent sur la pyramide des âges de l'UE*)

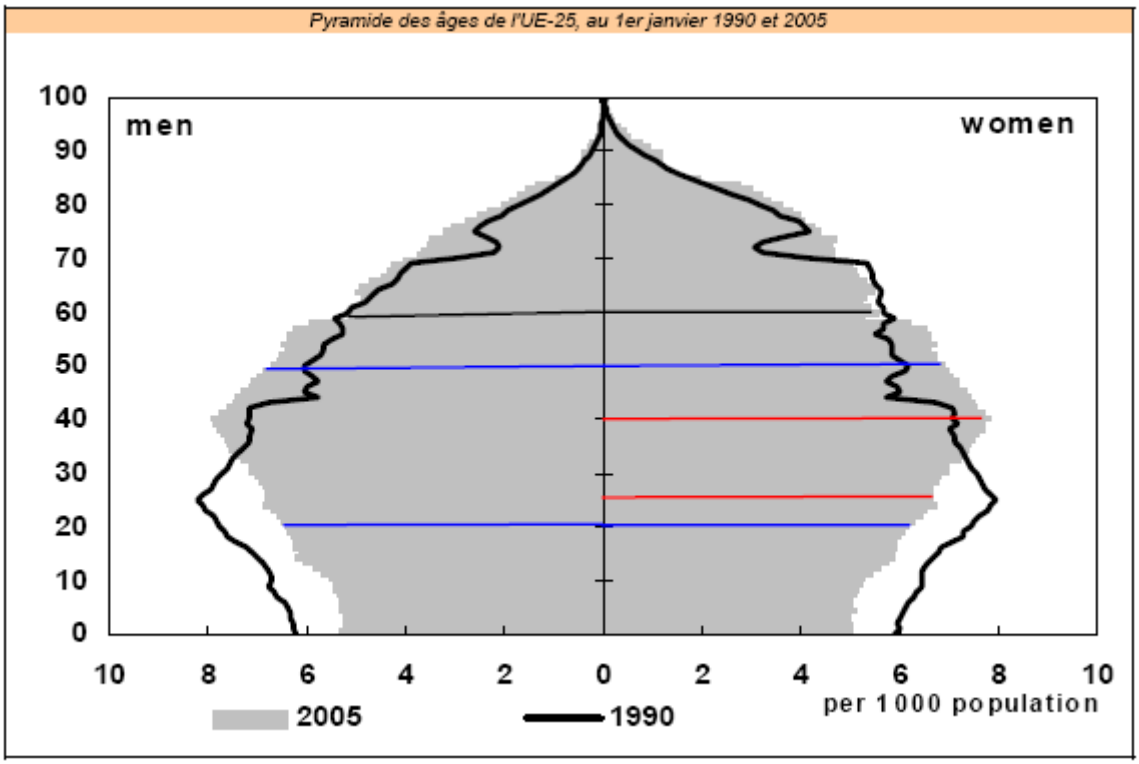

Union Européenne à 27 membres face à l'Afrique Sub-saharienne :

Le face à face entre la première et la dernière des zones du Monde à entrer dans le processus planétaire d'inversion des pyramides des âges et d'implosion démographique.

6 - (*transparent tableau des populations totales*)

Population Totale *(millions)*	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Major area, region, country or area						
France (avec DOM)	42	51	57	**66**	71	**75**
Germany	68	78	79	**87**	85	**84**
United-Kingdom	51	56	57	**64**	70	**75**
Italy	47	54	57	**63**	62	**62**
Spain	28	34	39	**47**	50	**52**
Poland	25	33	38	**39**	37	**33**
Ukraine	37	47	52	**47**	40	**33**
Russian Federation	103	130	149	**144**	128	**114**
United States of America	158	210	256	**326**	384	**433**
Mexico	28	52	84	**112**	132	**140**
Philippines	20	37	61	**93**	124	**144**
Brazil	54	96	150	**202**	243	**268**
Egypt	22	35	55	**80**	105	**124**
Ethiopia	18	30	51	**90**	138	**185**
Nigeria	34	54	94	**159**	228	**291**
Democratic Republic of the Congo	12	21	38	**69**	123	**188**
South Africa	14	23	37	**50**	54	**57**
Republic of Korea	19	32	43	**50**	51	**48**
Viet Nam	27	43	66	**92**	112	**126**
Thailand	21	37	54	**66**	71	**72**
Myanmar	17	26	40	**51**	58	**61**
Indonesia	80	121	183	**241**	284	**309**
Bangladesh	44	70	113	**167**	220	**259**
Pakistan	37	60	113	**174**	243	**298**
Iran (Islamic Republic of)	17	29	57	**75**	92	**103**
Turkey	21	36	57	**78**	94	**103**
Japan	84	104	124	**136**	133	**118**
China	555	831	1 149	**1 371**	1 500	**1 512**
India	372	549	860	**1 230**	1 527	**1 710**
WORLD	**2 535**	**3 699**	**5 295**	**7 014**	**8 515**	**9 593**
More developed regions	814	1 008	1 149	**1 285**	1 341	**1 363**
Less developed regions, excluding Chin	1 165	1 855	2 991	**4 350**	5 664	**6 708**
Sub-Saharan Africa	180	293	519	**870**	1 315	**1 775**
Union Européenne [27] 2007	374	436	471	**519**	530	**531**
Maghreb	21	34	58	**79**	98	**109**

ONU Révision 2006 : Estimations 1950-2005, Projection 2005-2050, Variante Medium

L'Union Européenne à 27 membres, troisième population parmi les entités politiques du monde après la Chine et l'Inde, rassemble aujourd'hui **519 millions d'habitants,** en face de l'Afrique subsaharienne, bientôt deux fois plus peuplée, qui rassemble déjà **870 millions** d'habitants.

Les rives Nord et Sud de la mer méditerranée séparent les deux zones de la planète où les régimes démographiques sont aujourd'hui les plus disparates au monde, c'est-à-dire qu'elles séparent la **zone où fécondité et mortalité sont les plus faibles au monde au Nord de celle où elles sont les plus fortes au Sud**, en même temps que **leurs niveaux de richesse et de développements économiques sont les plus éloignés au monde**[7]**.**

[7] Cf http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1318/publi_pdf1_436.pdf

Selon les estimations du FMI, le PIB total de l'Union Européenne à 27 membres était en effet supérieur **en 2008** au PIB des Etats-Unis, soit 15.293 contre 14.334 Milliards de US $.

Aussi, le PIB par tête était-il alors estimé à **34.100 US$** par personne en terme de parité de pouvoir d'achat (ppa) au sein de l'Union Européenne.
Cette opulence est à comparer aux quelques **2.500 US $** (ppa) par tête estimés **en 2005** pour l'ensemble de l'Afrique Sub-saharienne : les habitants de l'Union sont donc **bien plus de 10 fois plus riches que les habitants qui vivent aujourd'hui en Afrique Sub-saharienne**.

Ce face à face de l'Europe (y compris la Fédération de Russie), ou de l'Union Européenne, avec l'Afrique sub-saharienne peut donc se résumer ainsi en ce début du XXIème siècle :

- **La zone la plus urbaine de la planète fait à présent face à la zone la plus rurale.**
- **La zone la plus riche de la planète fait à présent face à la zone la plus pauvre.**
- **La zone la plus stérile de la planète fait à présent face à la zone la plus féconde.**
- **La zone où la vie est la plus longue fait à présent face à celle où elle est la plus courte.**
- **La zone la plus âgée de la planète fait à présent face à celle où elle est la plus jeune.**
- **La zone le nombre des décès excèdent celui des naissances fait face à celle où la croissance naturelle de la population est la plus rapide.**

L'Union Européenne est en effet la zone la plus urbanisée au monde où plus des trois quarts de la population s'amassent dans les villes. Elle fait face à l'Afrique Sub-saharienne dont à peine plus d'un habitant sur trois habitent en ville aujourd'hui.

La fécondité
Pour la fécondité le contraste est saisissant : encore aujourd'hui de **près de 5 enfants par femmes**, la fécondité amorce seulement depuis les années 90 la phase de son déclin rapide en Afrique Sub-saharienne, alors qu'**avec 1,5 enfant par femme** aujourd'hui, **elle demeure depuis plus de trente ans très largement inférieure au seuil de simple remplacement** des générations dans l'Union Européenne.

7 - (*Graphique du nombre d'enfants par femme UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

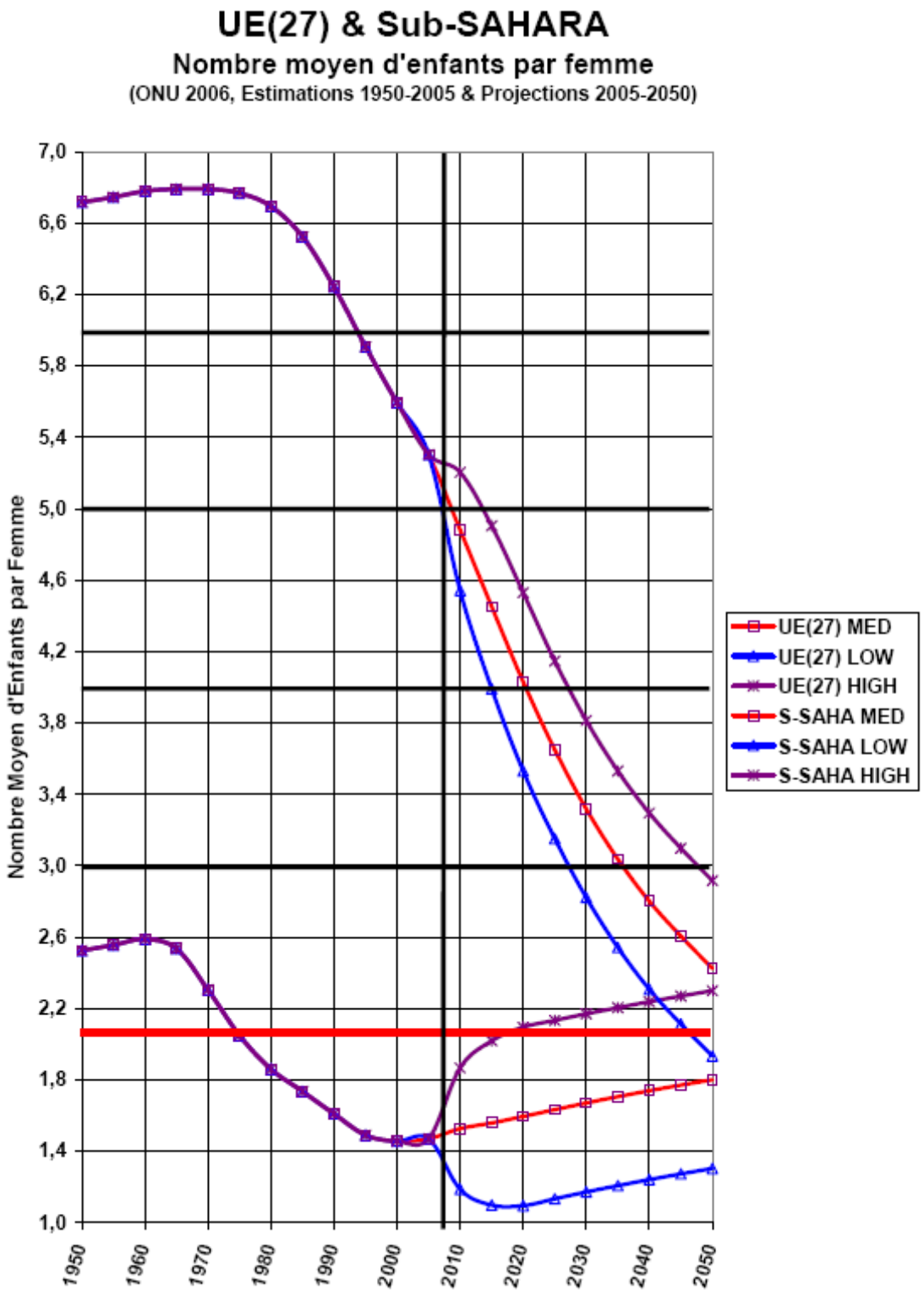

Cependant, en raison d'une mortalité infantile aujourd'hui encore **proche de 100 pour mille** en Afrique subsaharienne, soit **près de 20 fois plus forte** que dans l'Union Européenne, l'écart entre le nombre de filles survivantes aux âges de fécondité par femme est quelque peu moindre : **18 filles survivent à 15 ans** pour 10 femmes en Afrique Sub-saharienne, **contre 7** dans l'Union Européenne, soit un écart de **2,6 à 1**.

8 - (*Graphique du nombre des filles survivantes à 15 ans par femme UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

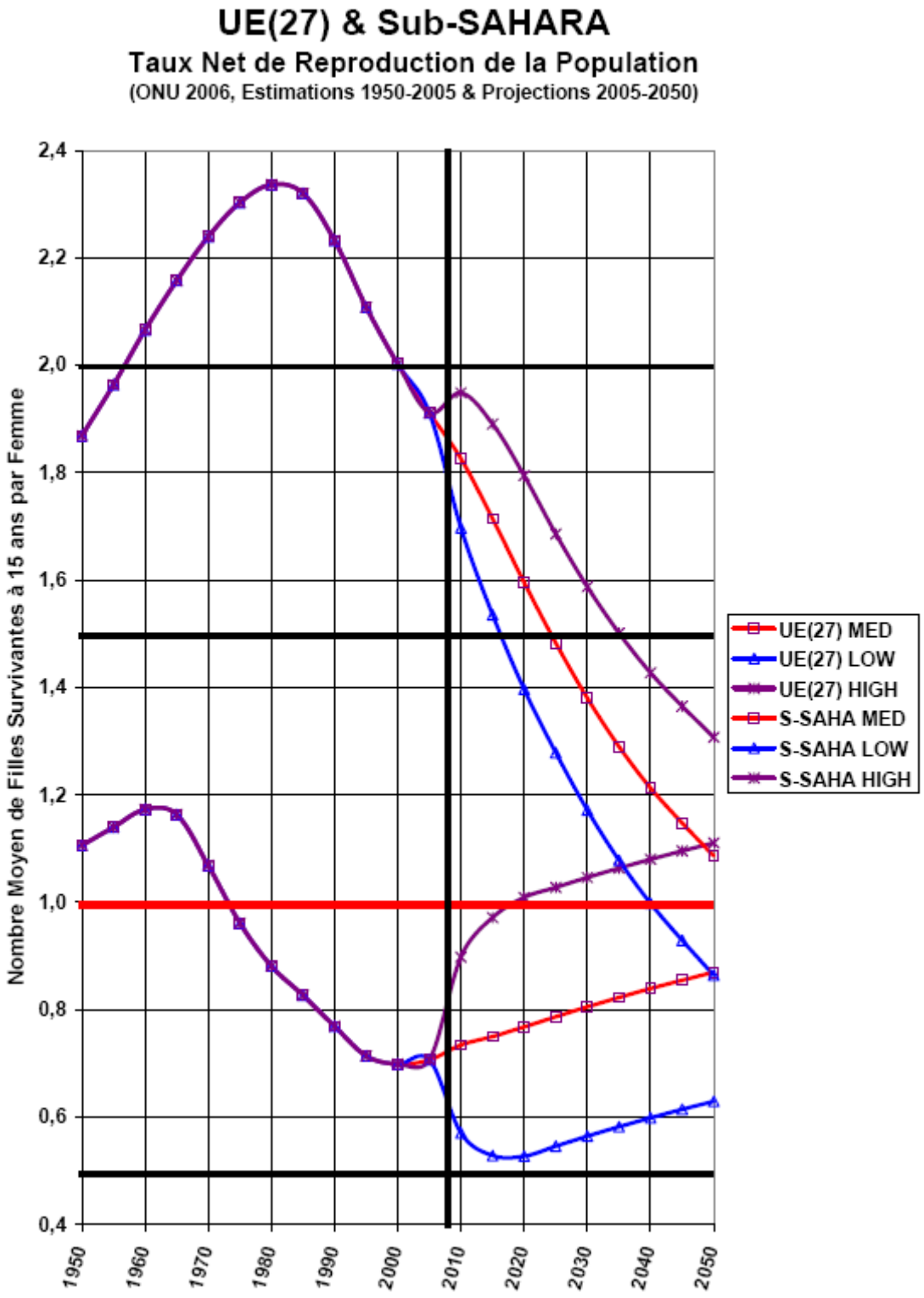

Les naissances

Il résulte de ce qui précède que le nombre des naissances de l'Afrique sub-saharienne qui en 1950 était encore comparable à celui de l'Union Européenne dans ses limites actuelles où il n'a cessé depuis la fin des années 1960 de baisser, **lui est aujourd'hui près de 7 fois supérieur tous les ans : 33 millions contre 5 millions**.

9 - (*transparent tableau des naissances totales*)

Naissances Annuelles *(millions)*						
	1950	1970	1990	2010	2030	2050
Major area, region, country or area						
France (avec DOM)	0,8	0,8	0,7	**0,7**	0,7	**0,7**
Germany	1,1	1,0	0,8	**0,7**	0,7	**0,7**
United-Kingdom	0,8	0,9	0,8	**0,7**	0,7	**0,8**
Italy	0,9	0,9	0,6	**0,5**	0,5	**0,5**
Spain	0,6	0,7	0,4	**0,5**	0,4	**0,4**
Poland	0,8	0,6	0,5	**0,4**	0,3	**0,2**
Ukraine	1,0	0,7	0,6	**0,4**	0,3	**0,2**
Russian Federation	2,8	2,0	1,9	**1,5**	1,1	**1,0**
United States of America	3,9	3,5	4,1	**4,4**	4,4	**4,6**
Mexico	1,4	2,3	2,4	**2,0**	1,7	**1,4**
Philippines	1,0	1,5	2,0	**2,3**	2,0	**1,8**
Brazil	2,4	3,4	3,6	**3,6**	3,2	**2,9**
Egypt	1,1	1,5	1,7	**1,9**	1,8	**1,6**
Ethiopia	1,0	1,5	2,5	**3,3**	3,6	**3,6**
Nigeria	1,7	2,6	4,5	**6,1**	6,0	**5,5**
Democratic Republic of the Congo	0,6	1,0	1,9	**3,4**	4,6	**4,7**
South Africa	0,6	0,9	1,1	**1,1**	0,9	**0,8**
Republic of Korea	0,6	1,0	0,7	**0,4**	0,3	**0,3**
Viet Nam	1,1	1,7	2,0	**1,6**	1,5	**1,3**
Thailand	0,9	1,3	1,0	**0,9**	0,8	**0,7**
Myanmar	0,8	1,1	1,1	**0,9**	0,7	**0,7**
Indonesia	3,3	4,9	4,7	**4,2**	3,8	**3,3**
Bangladesh	2,1	3,2	4,0	**4,0**	3,8	**3,4**
Pakistan	1,7	2,6	4,7	**4,7**	4,6	**4,2**
Iran (Islamic Republic of)	0,8	1,3	1,9	**1,5**	1,2	**1,1**
Turkey	1,1	1,4	1,5	**1,4**	1,2	**1,1**
Japan	2,2	2,0	1,2	**1,0**	0,8	**0,7**
China	26,5	26,6	22,8	**17,8**	15,6	**14,5**
India	16,4	21,1	27,3	**26,7**	22,1	**19,8**
WORLD	**97,7**	**118,8**	**136,3**	**137,4**	**130,1**	**122,7**
More developed regions	18,7	16,8	14,9	**13,4**	12,4	**12,4**
Less developed regions, excluding Chin	52,4	75,4	98,4	**106,2**	102,0	**95,7**
Sub-Saharan Africa	8,9	14,2	23,4	**32,9**	36,7	**36,3**
Union Européenne [27] 2007	7,4	7,1	5,7	**5,0**	4,6	**4,6**
Maghreb	1,1	1,6	1,7	**1,6**	1,3	**1,3**
ONU Révision 2006 : Estimations 1950-2005, Projection 2005-2050, Variante Medium						

10 - (*Graphique des naissances annuelles UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

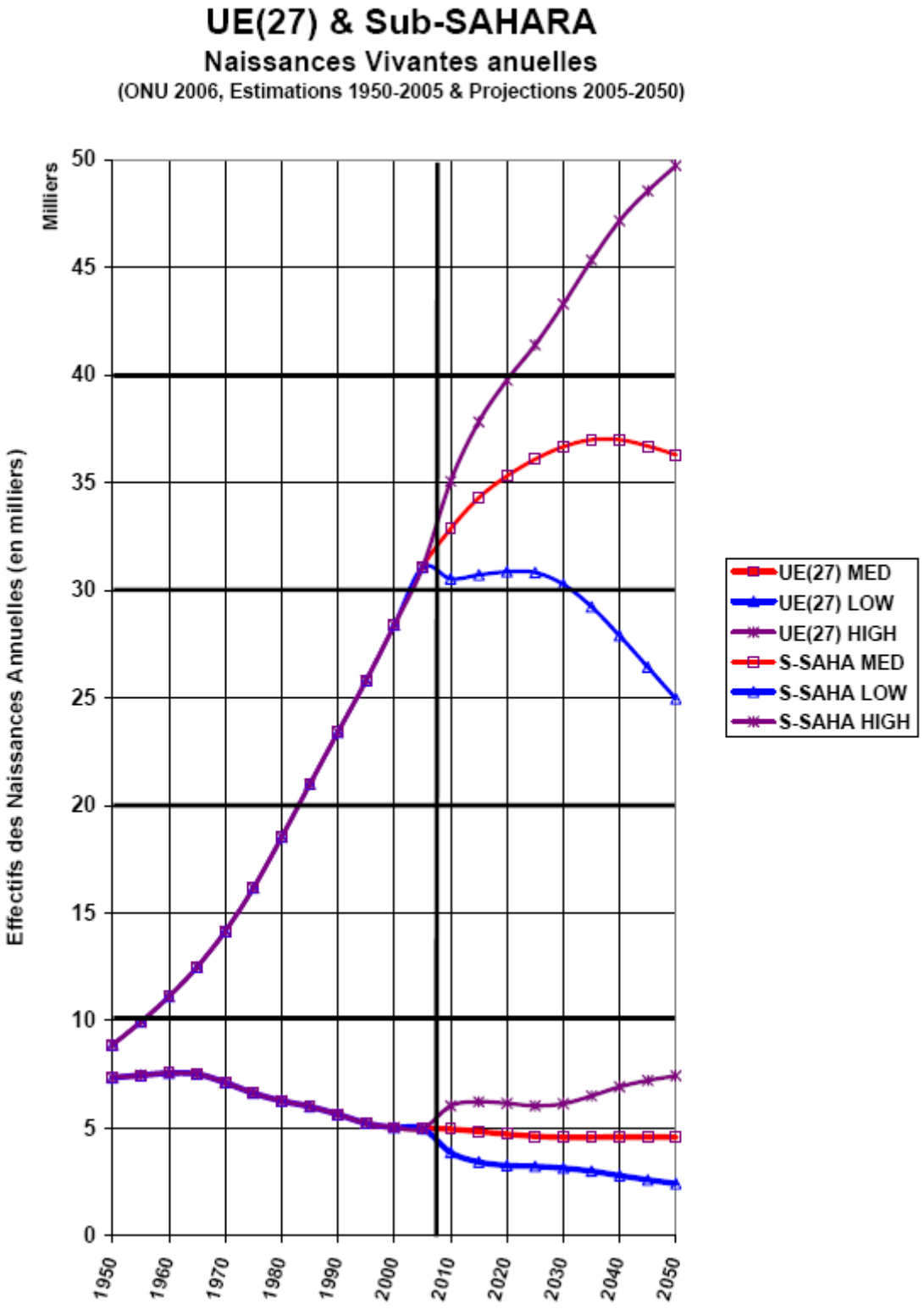

Les effectifs de population

Les 519 millions d'habitants de l'Union, dont la population implose, font donc aujourd'hui face aux 870 millions de l'Afrique Sub-saharienne dont la croissance de la population, encore en très forte expansion (**+2,4% par an aujourd'hui**), amorce seulement depuis les années 1990 sa phase de ralentissement. Sa population, environ deux fois moins nombreuse en 1950

que celle de l'Union dans ses frontières actuelle, **lui était en effet déjà devenue équivalente en nombre au début des années 1990, et elle lui sera plus de trois fois plus nombreuse en 2050**.

11 - (*Graphique des populations UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

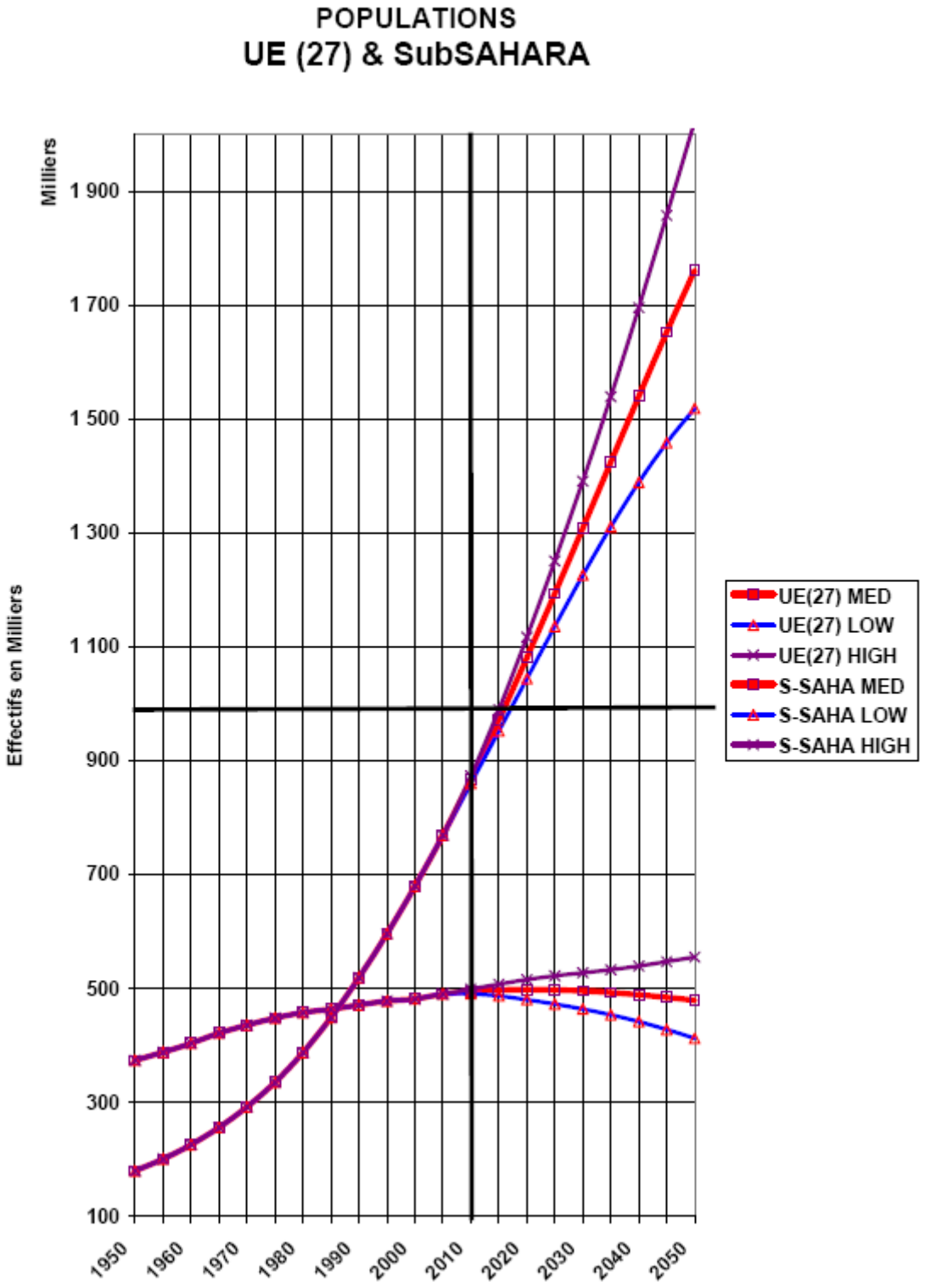

En raison de ces trajectoires démographiques divergentes, cette évolution est semblable, mais encore plus marquée si l'on considère celle des effectifs des **jeunes adultes des deux sexes âgés de 20 à 40 ans** en Afrique subsaharienne – d'où sont issus les candidats à l'émigration vers l'Union Européenne – **qui, aujourd'hui déjà deux fois plus nombreux que les jeunes**

adultes de mêmes âges de l'Union Européenne, le seront plus de cinq fois en 2050, selon les projections des Nations-Unies.

12 - (*Graphique des jeunes adultes 20-39 ans UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

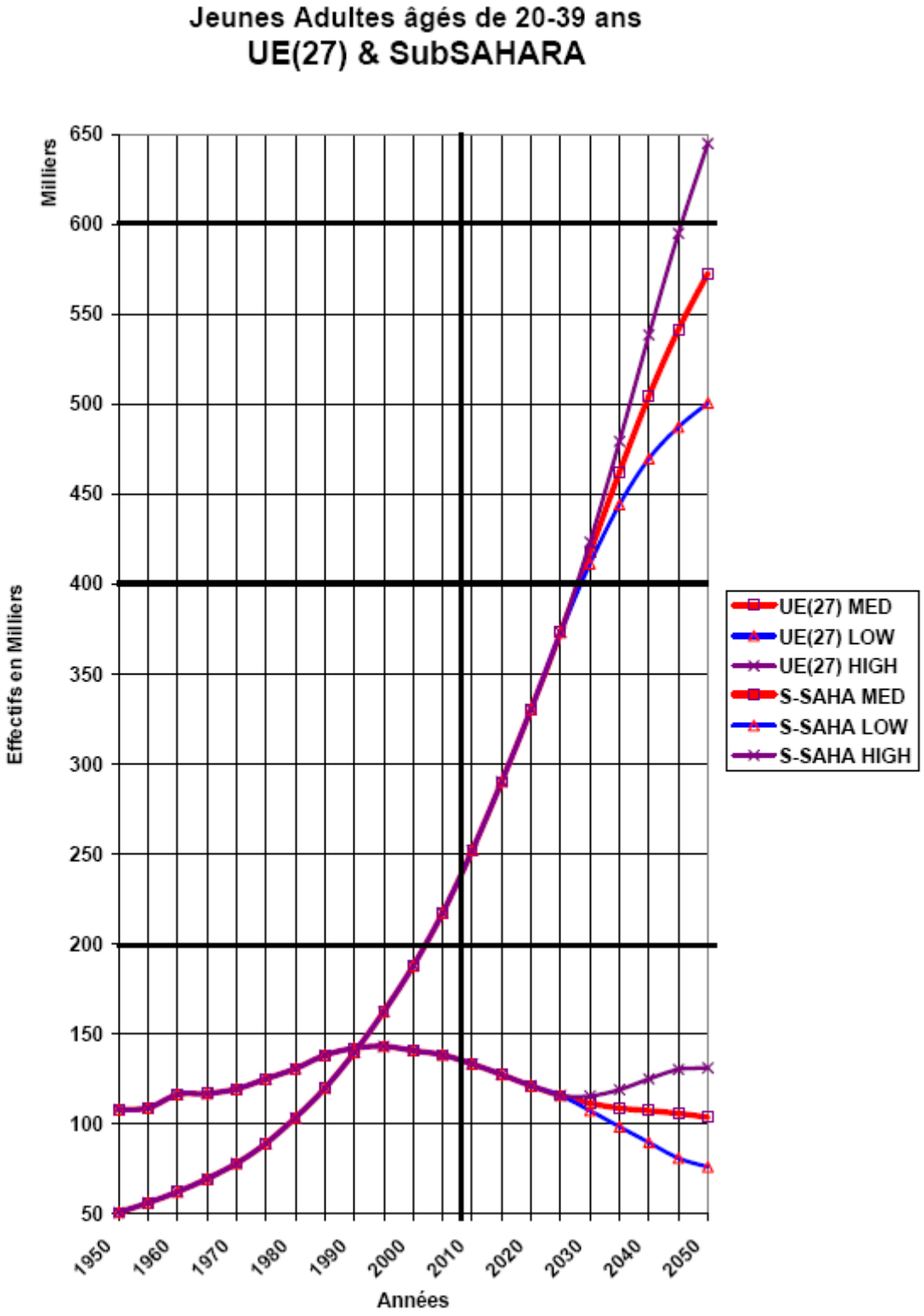

Les rapports de vieillissement et les pyramides des âges

Comme l'illustre le graphique déjà exposé plus haut des rapports de vieillissement en Afrique Sub-saharienne et dans l'Union, la population de la première, où les seniors restent encore très minoritaires, demeure encore aujourd'hui essentiellement constituée de jeunes et de jeunes

adultes, alors que les seniors sont en passe de devenir majoritaires au sein de la population de l'Union. L'Union Européenne est une société aujourd'hui dominée sous tout rapport par les besoins de seniors qui fait à présent face au continent Africain, qui est un continent d'enfants, de jeunes et de jeunes adultes.

Dans la population de l'Union Européenne, le rapport de vieillissement ou rapport des effectifs des seniors âgés de 50 ans et plus à ceux des jeunes qui n'ont pas encore atteint leur vingtième anniversaire, **qui était resté inférieur à l'unité jusqu'aux années 1980, était alors déjà à l'époque environ 4 fois supérieur à celui de l'Afrique sub-saharienne (0,8 contre 0,2). Ayant plus que doublé depuis lors aujourd'hui dans l'Union, il lui est à présent 10 fois supérieur (2,0 contre 0,2)**, et, selon la variante moyenne des projections de Nations Unies il devrait en 2050 croître **jusqu'à la valeur 3,0 dans l'Union**, alors qu'il n'aura pas encore atteint la valeur 0,5 en Afrique Sub-saharienne.

Par conséquent la population de l'Europe, déjà entrée comme celle de l'Union depuis près de trente ans comme souligné plus haut dans le processus d'implosion démographique, présente une pyramide des âges qui ne cesse d'accélérer son inversion, alors que la pyramide des âges continent africain présente encore une base très large qui est appelée à se réduire peu à peu avec la baisse d la fécondité jusqu'en 2050, comme l'illustre le graphique ci-dessous :

13 - (*Graphique des pyramides des âges Europe et Afrique*)

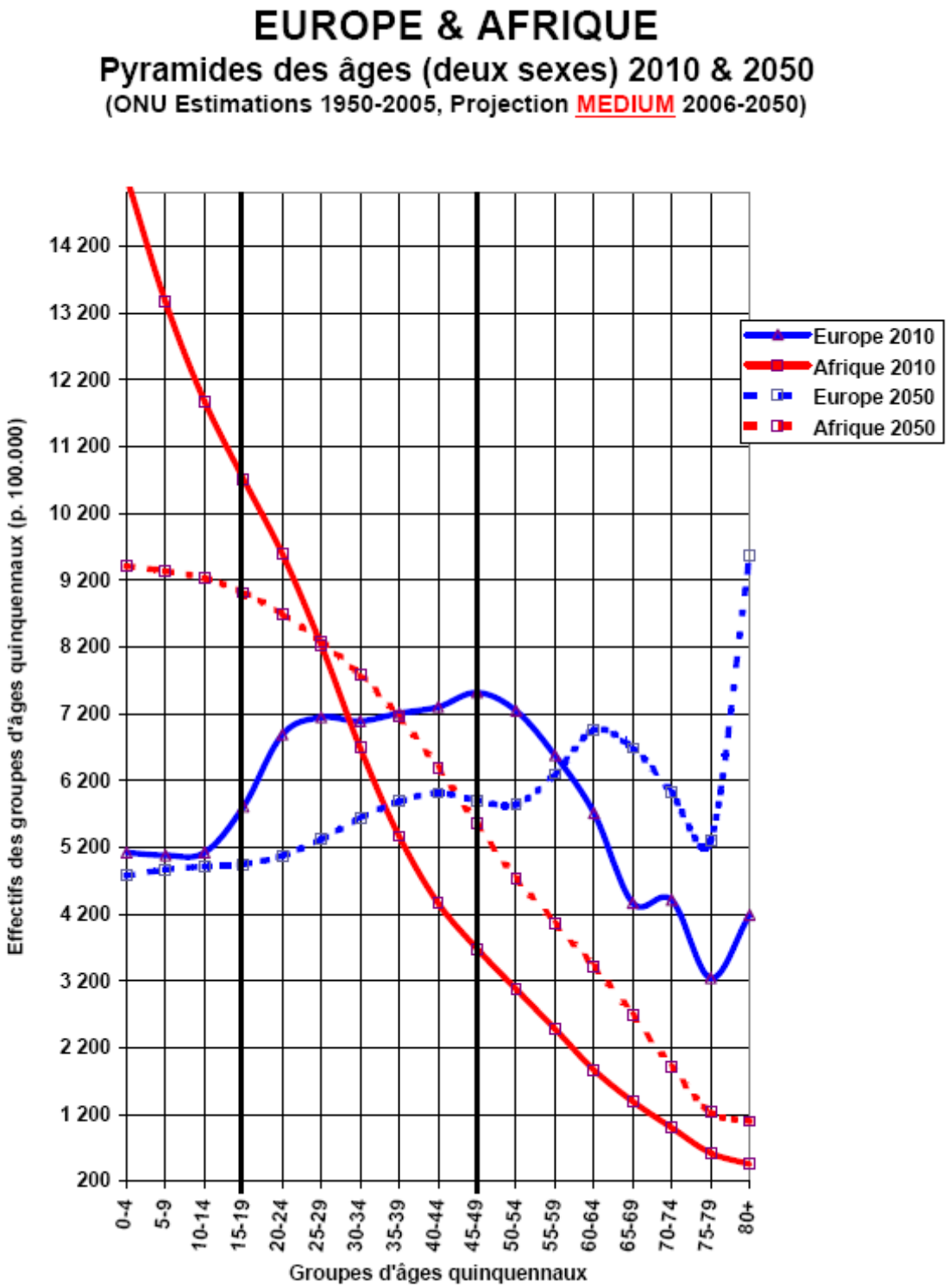

Il est à noter qu'une dichotomie se dessine actuellement en Afrique, entre l'Afrique Sub-saharienne et l'Afrique du Nord dont le régime démographique s'apparente désormais à celui de la Turquie, en termes d'évolution de leur fécondité qui s'y rapproche à présent régulièrement du seuil de simple remplacement des générations, comme de la mortalité, l'espérance de vie à la naissance y dépassant désormais 70 ans.

La mortalité et la question du Sida

La mortalité observée aujourd'hui en Afrique Sub-saharienne est la plus élevée au monde, près d'un enfant sur 10 n'atteignant pas son premier anniversaire, et l'espérance de vie à la naissance - stagnante depuis les années 1980 en raison des effets du Sida, n'y dépassant qu'à peine les 50 ans aujourd'hui - contrairement à celle de l'Union où elle est près de trente années plus longue, et où elle s'accroît encore régulièrement.

14 - (*Graphique des espérances de vie UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

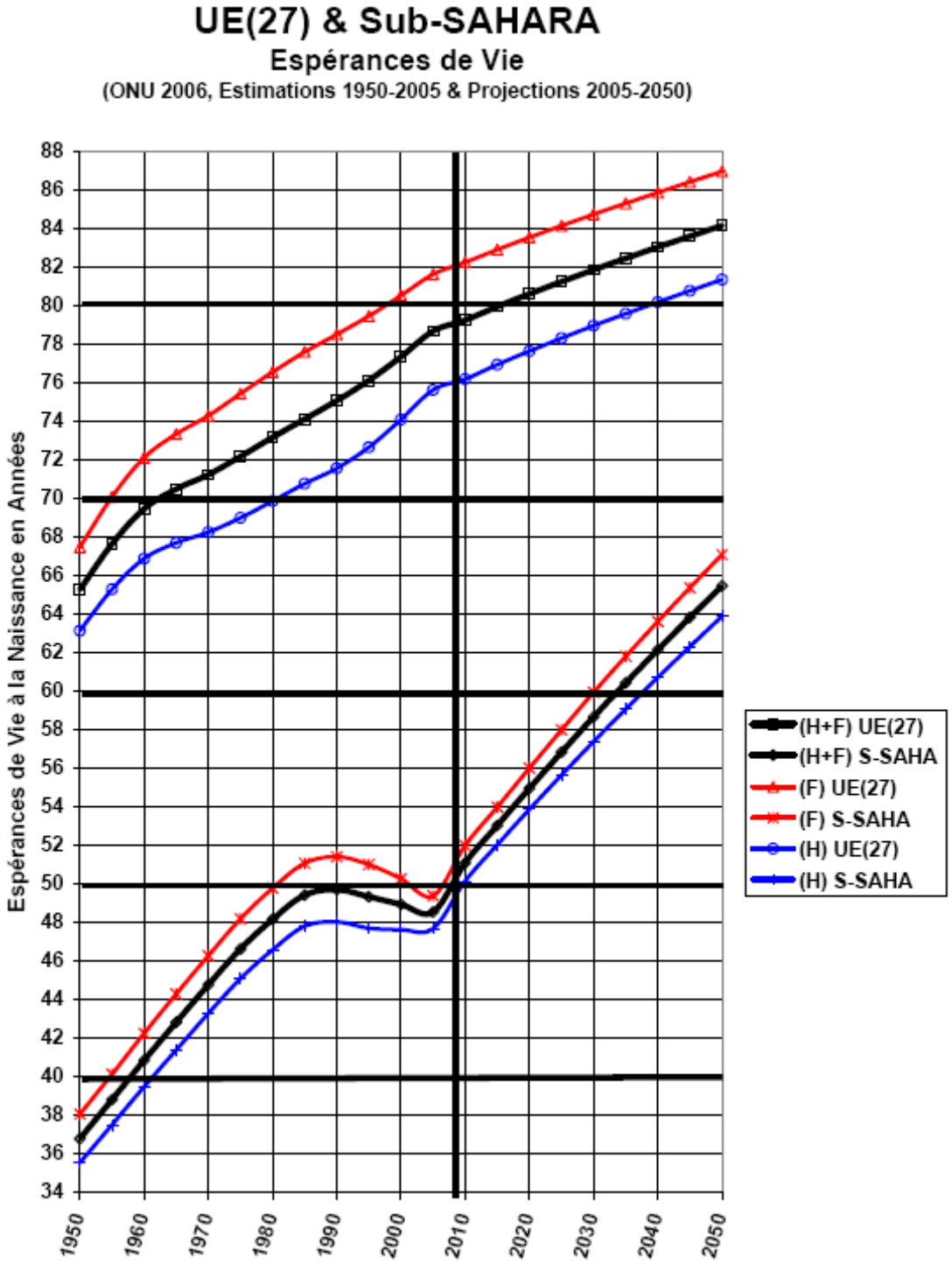

15 - (*Graphique de la mortalité infantile Europe, Afrique et Afrique sub-Saharienne*)

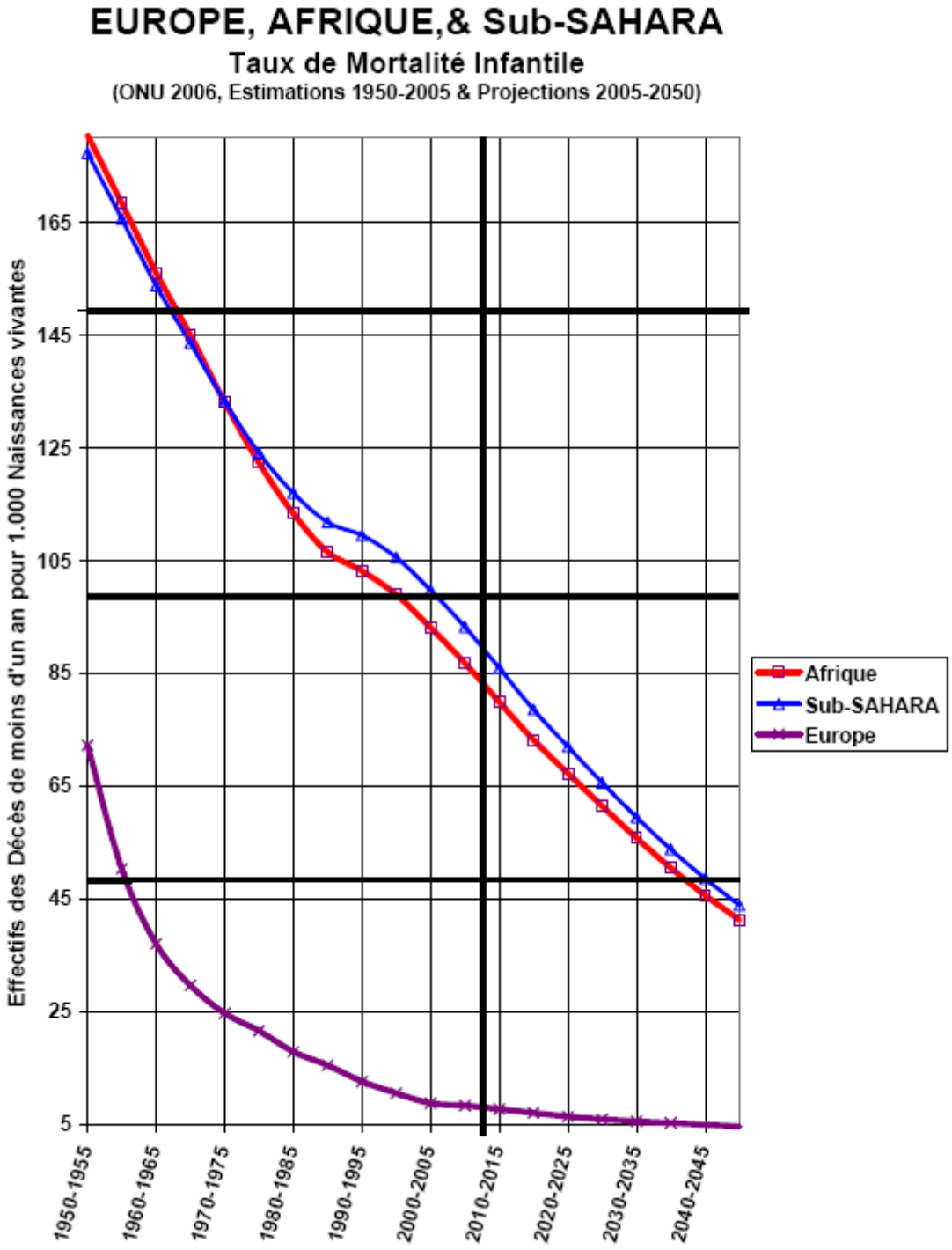

L'impact du Sida : un ralentissement modéré de la croissance démographique dans les 62 pays à forte prévalence, excepté en Afrique du Sud

Dans les 62 pays à forte prévalence du SIDA dans leurs populations (pays où le taux de prévalence est supérieur ou égal à 1% des effectifs des personnes âgées de 15 à 49 ans), l'hypothèse de mortalité des principales variantes ***Medium, Low et High*** des projections des Nations-Unies **prend en compte l'impact de la pandémie du SIDA et son évolution probable** tels qu'ils ont été observés depuis 1980 dans chacun de ces pays.

Néanmoins, en vue de mieux apprécier l'impact du SIDA sur la démographie de ces pays, l'ONU, en liaison avec l'UNAIDS, a établi des modèles de projections alternatives prenant en compte des scénarii contrastés de l'évolution de cette pandémie dans ces populations d'ici à 2050.

Outre l'hypothèse ***Medium***, ont ainsi été adjoints trois autres scénarii jusqu'en l'an 2050, un scénario ***SIDA élevé***, un scénario ***Vaccination anti-SIDA*** et un scénario ***sans SIDA*** depuis 1980 et jusqu'en 2050, ce dernier scénario permettant d'apprécier l'impact du SIDA sur les paramètres démographiques généraux de ces pays observés depuis 1980.

Pour une description détaillée des hypothèses de politiques de santé publique résumées par ces scénarii, nous renvoyons le lecteur en Annexe I de la présente communication qui résume les différentes hypothèses des variantes des projections des Nations-Unies.

Pour permettre aux lecteurs d'apprécier l'impact général du SIDA nous présentons ici les évolutions de 1980 à 2050 des espérances de vie à la naissance, des populations et des taux d'accroissements naturels, en Afrique du Sud et au Nigeria :

16 – 17 - (*Graphiques des espérances de vie en Afrique du Sud et au Nigéria*)

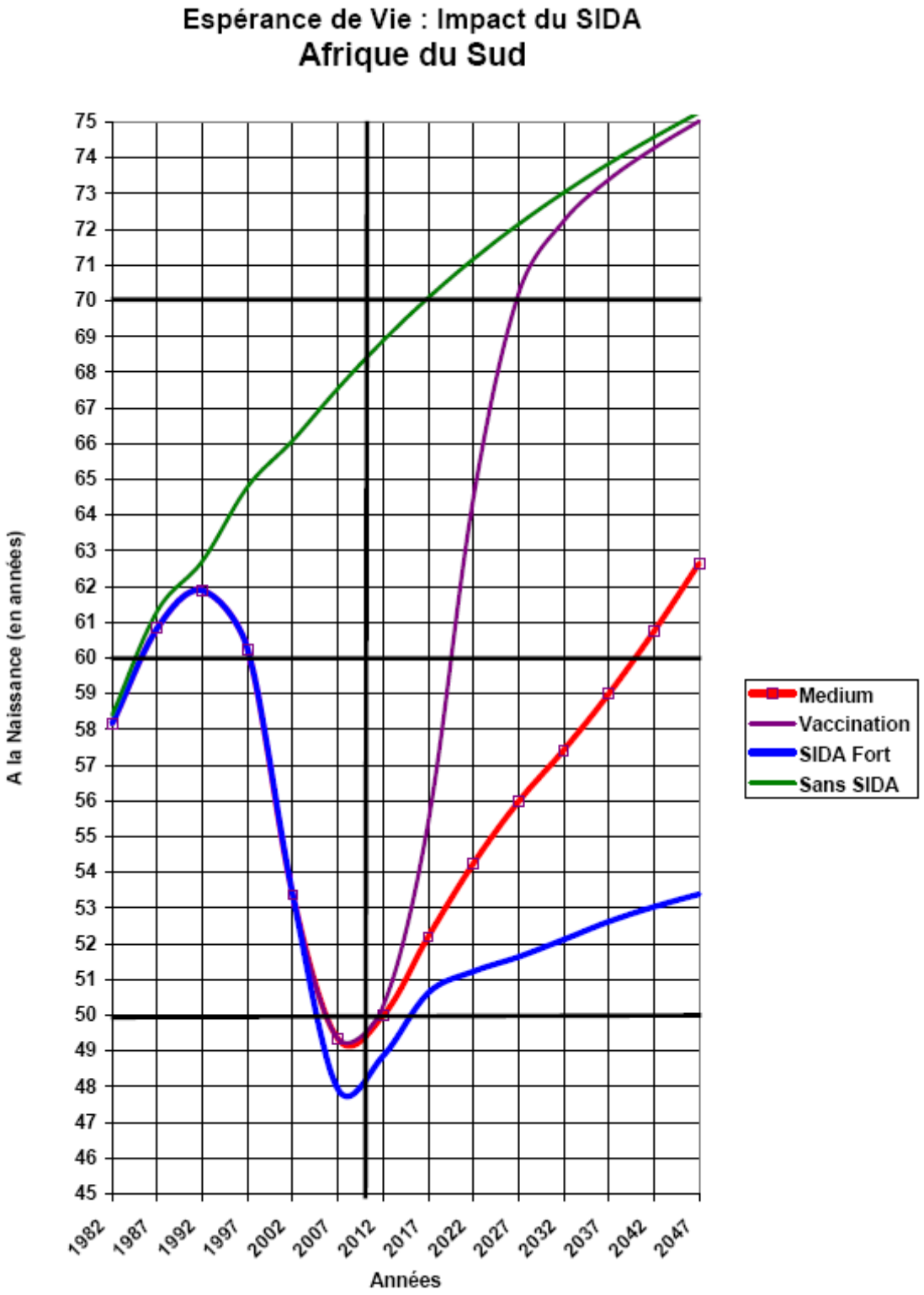

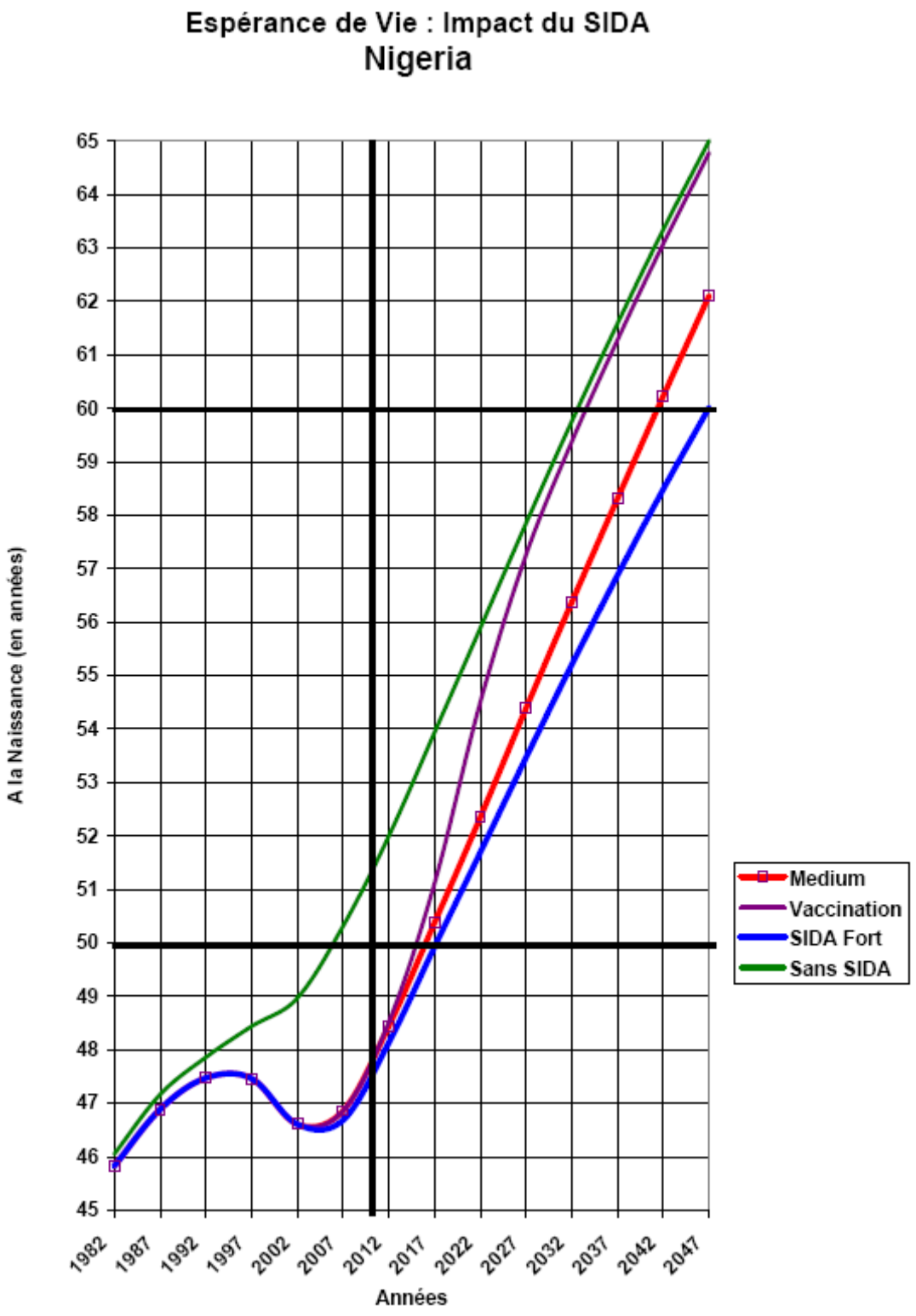
Espérance de Vie : Impact du SIDA
Nigeria
A la Naissance (en années)
65
64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51
50
49
48
47
46
45
1982
1987
1992
1997
2002
2007
2012
2017
2022
2027
2032
2037
2042
2047
Années
Medium
Vaccination
SIDA Fort
Sans SIDA

18 - 19 - (*Graphiques des populations en Afrique du Sud et au Nigéria)*

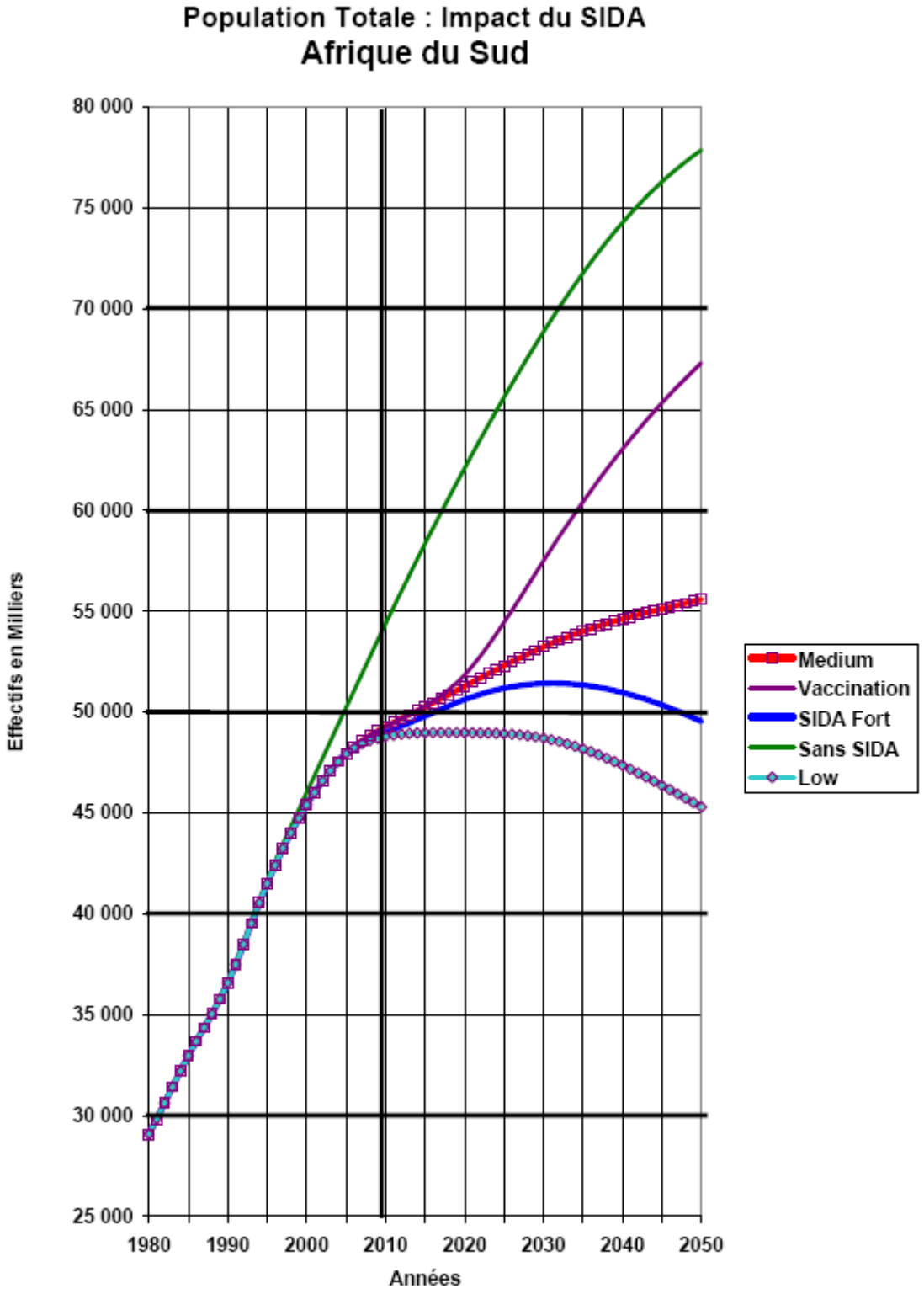

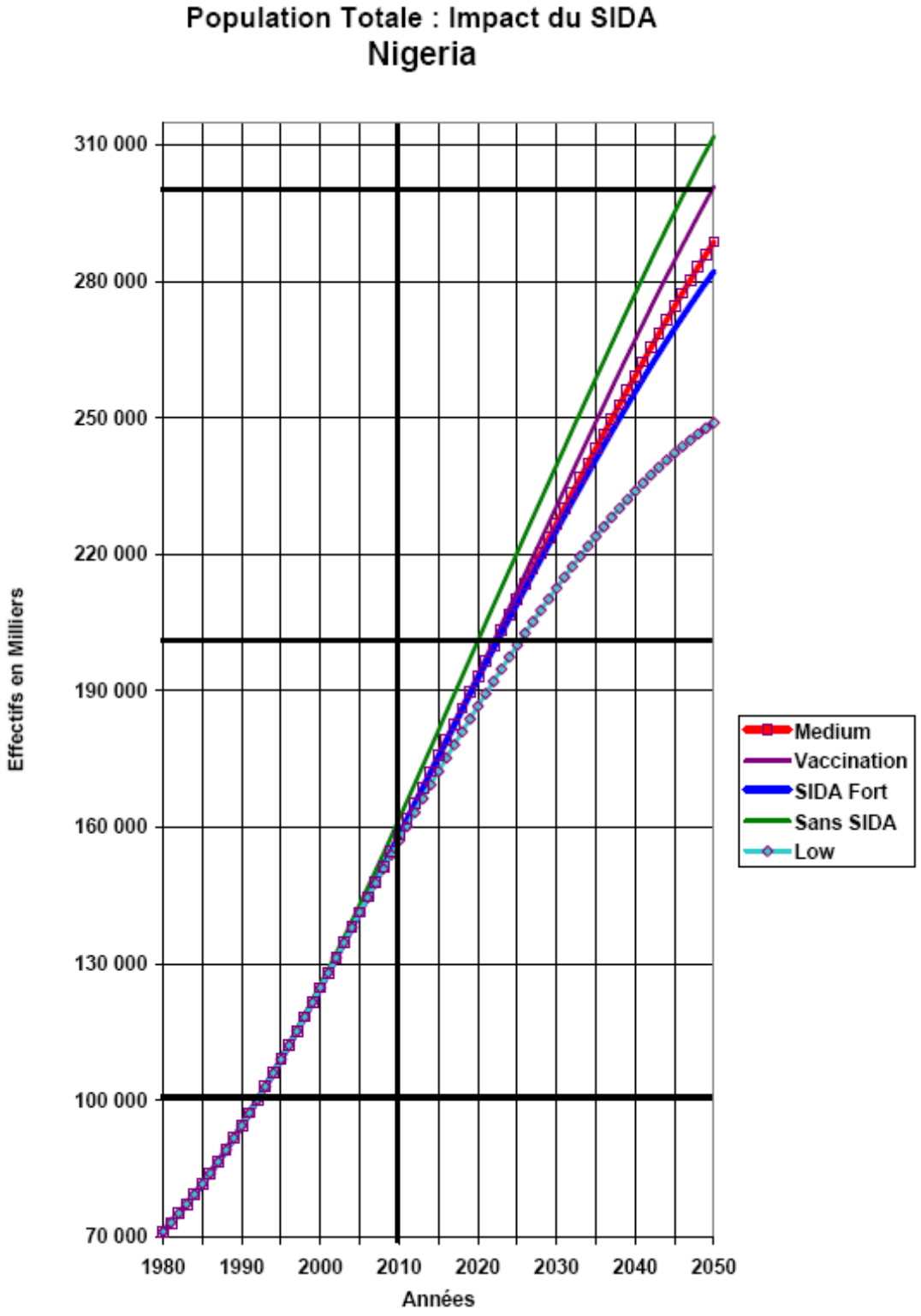
Population Totale : Impact du SIDA
Nigeria
310 000
280 000
250 000
220 000
190 000
160 000
130 000
100 000
70 000
Effectifs en Milliers
1980
1990
2000
2010
2020
2030
2040
2050
Années
Medium
Vaccination
SIDA Fort
Sans SIDA
Low

20 - 21- (*Graphiques des taux d'accroissements naturels en Afrique du Sud et au Nigéria*)

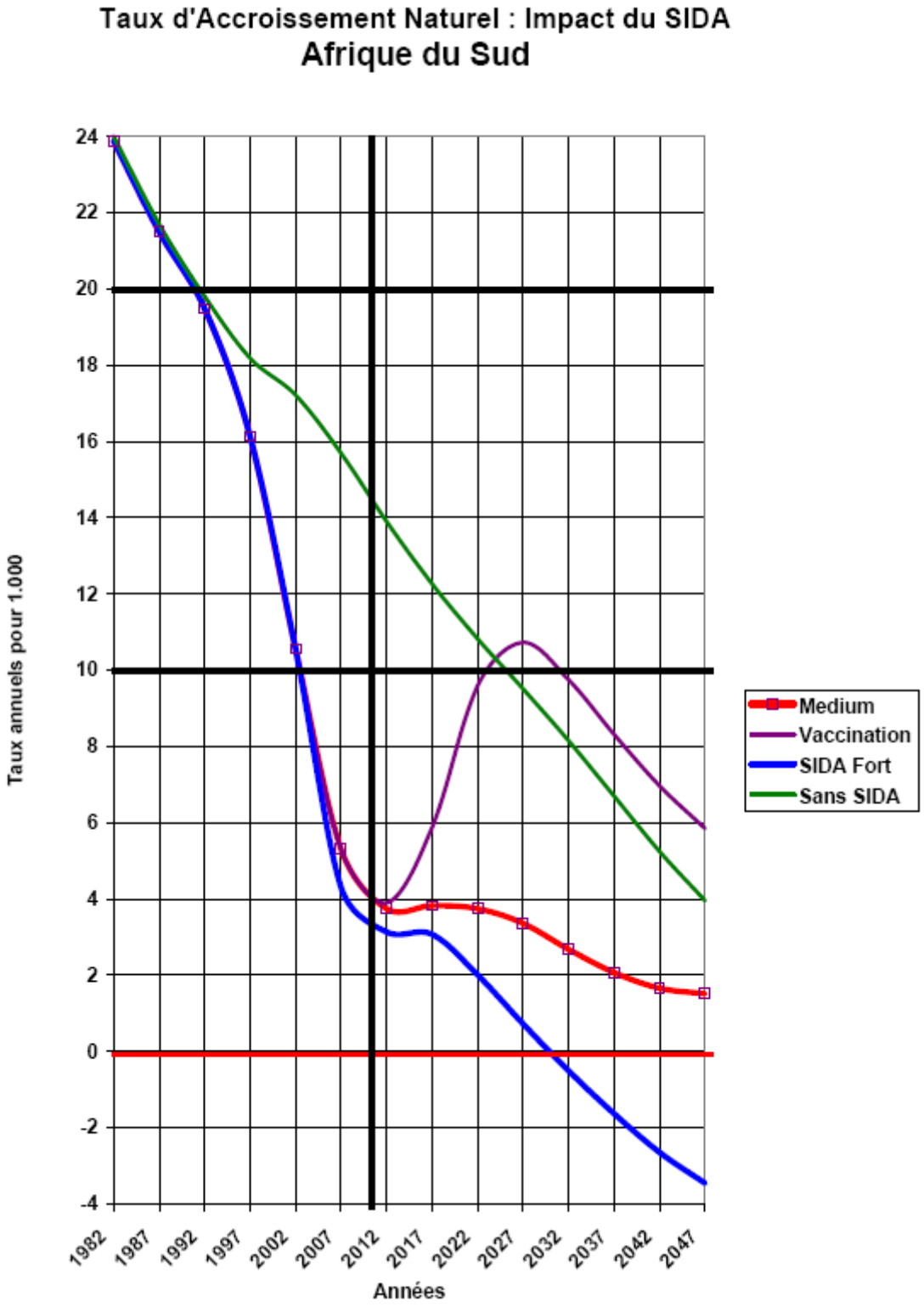

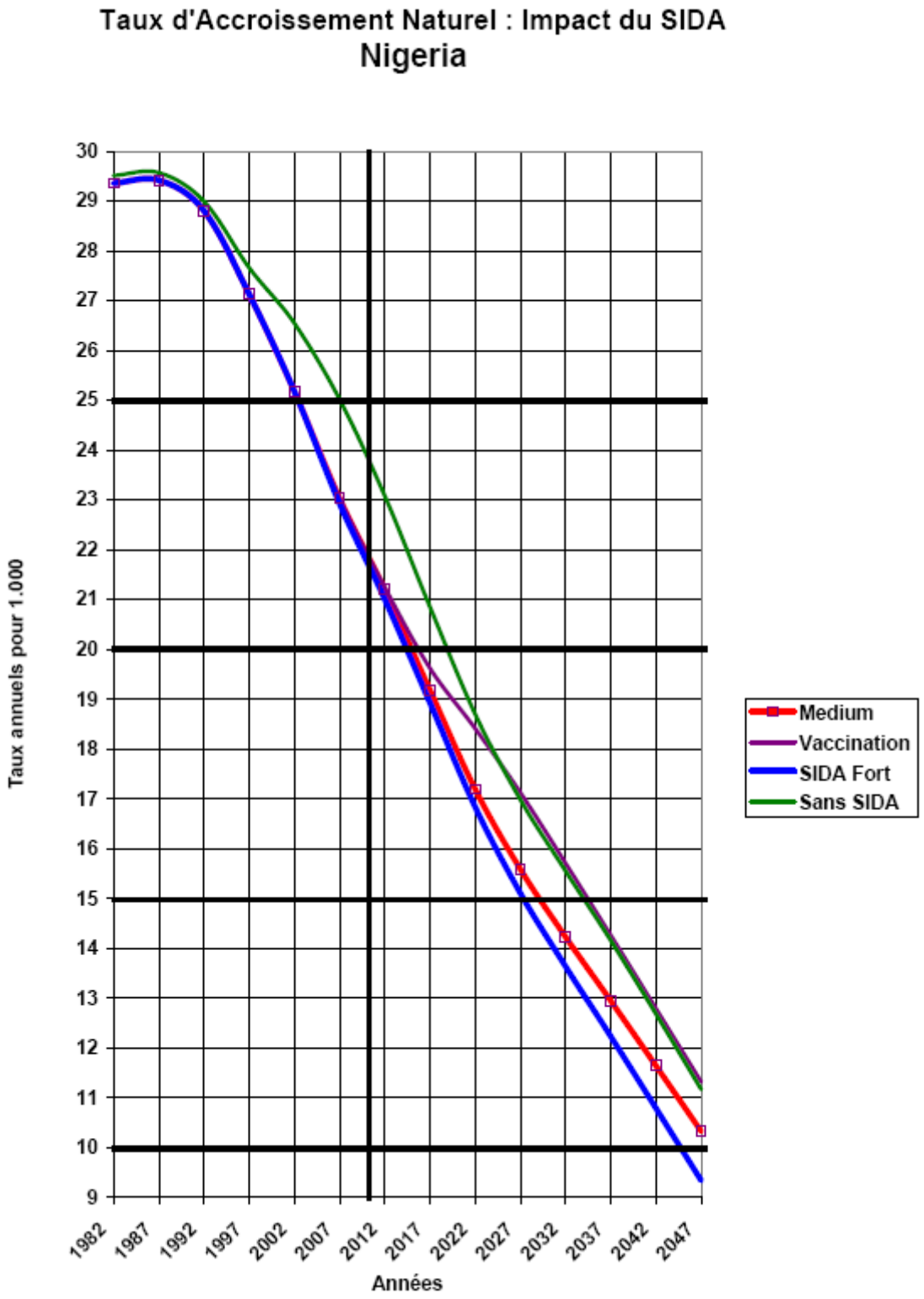

En résumé la pandémie du Sida aura fait perdre environ 18 ans d'espérance de vie à la naissance à la population d'Afrique du Sud qui, sans elle, jouirait aujourd'hui d'une vie moyenne d'environ 68 ans au lieu de moins de 50 années cette année, tandis qu'au Nigeria elle serait aujourd'hui d'un peu plus de 51 ans au lieu de 47 ans, soit une perte d'environ quatre années de vie moyenne.

La population d'Afrique du Sud, d'un peu moins de 50 millions d'habitants aujourd'hui en aurait compté environ 55 millions sans l'épidémie de Sida, soit une perte actuelle de 5 millions de personnes. Elle n'en comptera vraisemblablement que 55 millions en 2050 au lieu

de plus de 75 millions en l'absence de Sida, soit un déficit de plus de 20 millions de personnes à cette époque. Par contraste, l'impact du Sida reste encore très modéré sur le nombre total des habitants du Nigéria qui approche aujourd'hui les 160 millions d'habitants. Les Nigérians seront environ 290 millions en 2050, au lieu de 310 millions à cette date, soit alors une perte d'environ 20 millions d'habitants.
L'impact du Sida est particulièrement sévère sur le taux d'accroissement naturel de l'Afrique du Sud qui perd aujourd'hui 10 pour mille, n'étant plus cette année que de 4 pour mille au leiu de 14 pour mille, et l'ordre de grandeur de cet écart se maintien jusqu'à la fin de la projection. Au Nigéria ce taux d'accroissement est aujourd'hui de 21 pour mille au lieu de 24 pour mille, soit un ralentissement de 3 pour mille du rythme de croissance de la population imputable au Sida.

Le mouvement de la population et le taux d'accroissement naturel
Dans l'union Européenne, les décès l'emportent désormais, et vont l'emporter de plus en plus sur les berceaux et le taux d'accroissement naturel s'enfoncer régulièrement dans les chiffres négatifs, tandis qu'en Afrique Sub-saharienne - en raison de la jeunesse de la population - les chiffres annuels des naissances qui excédaient déjà de 4 millions celui des décès, l'emportent aujourd'hui d'environ 20 millions sur ce dernier, mais cet écart va commencer à se réduire peu à peu à mesure de la baisse de la fécondité déjà entamée, et du début du vieillissement de la population qu'elle engendre.
En Afrique Sub-saharienne en effet, le taux d'accroissement naturel, aujourd'hui de 24 pour 1000, qui a entamé sont ralentissement depuis les années 1990, sera encore de l'ordre de 12 pour 1000 en 2050.

22 – 23 (*Graphiques du mouvement naturel UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

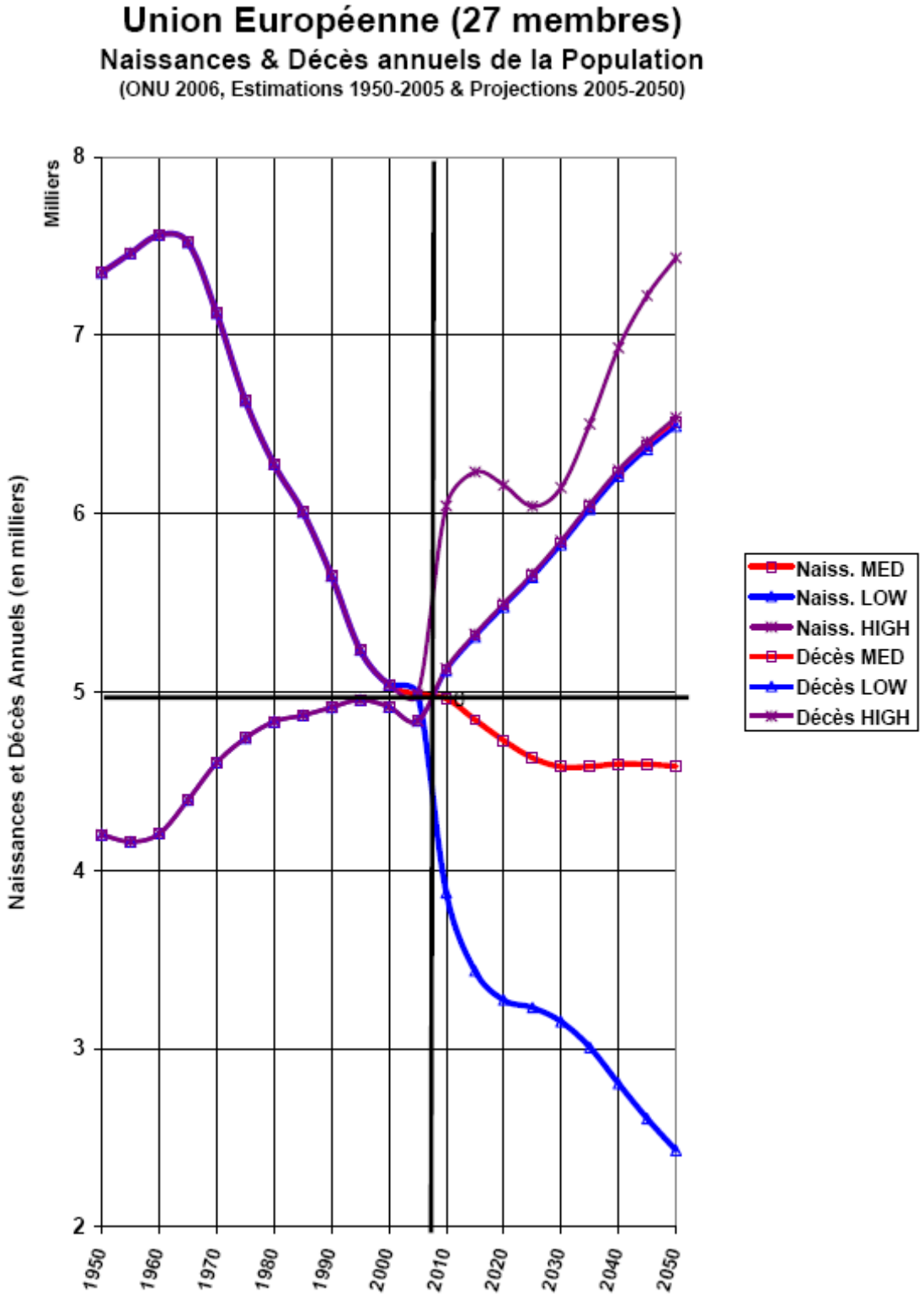

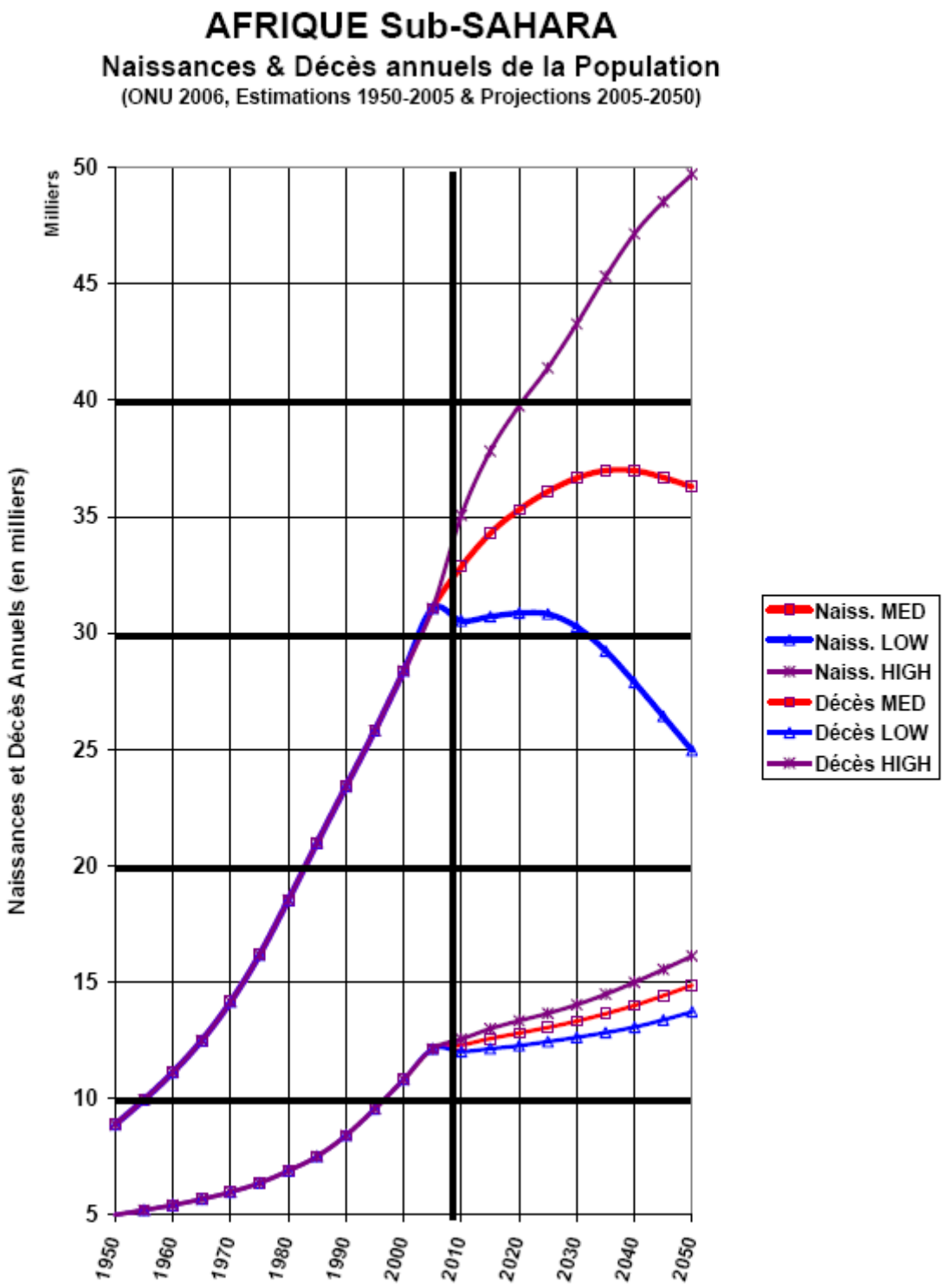
AFRIQUE Sub-SAHARA
Naissances & Décès annuels de la Population
(ONU 2006, Estimations 1950-2005 & Projections 2005-2050)
Milliers
Naissances et Décès Annuels (en milliers)
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
1950
1960
1970
1980
1990
2000
2010
2020
2030
2040
2050
Naiss. MED
Naiss. LOW
Naiss. HIGH
Décès MED
Décès LOW
Décès HIGH

24 - (*Graphique du taux d'accroissement naturel UE27 et Afrique sub-Saharienne*)

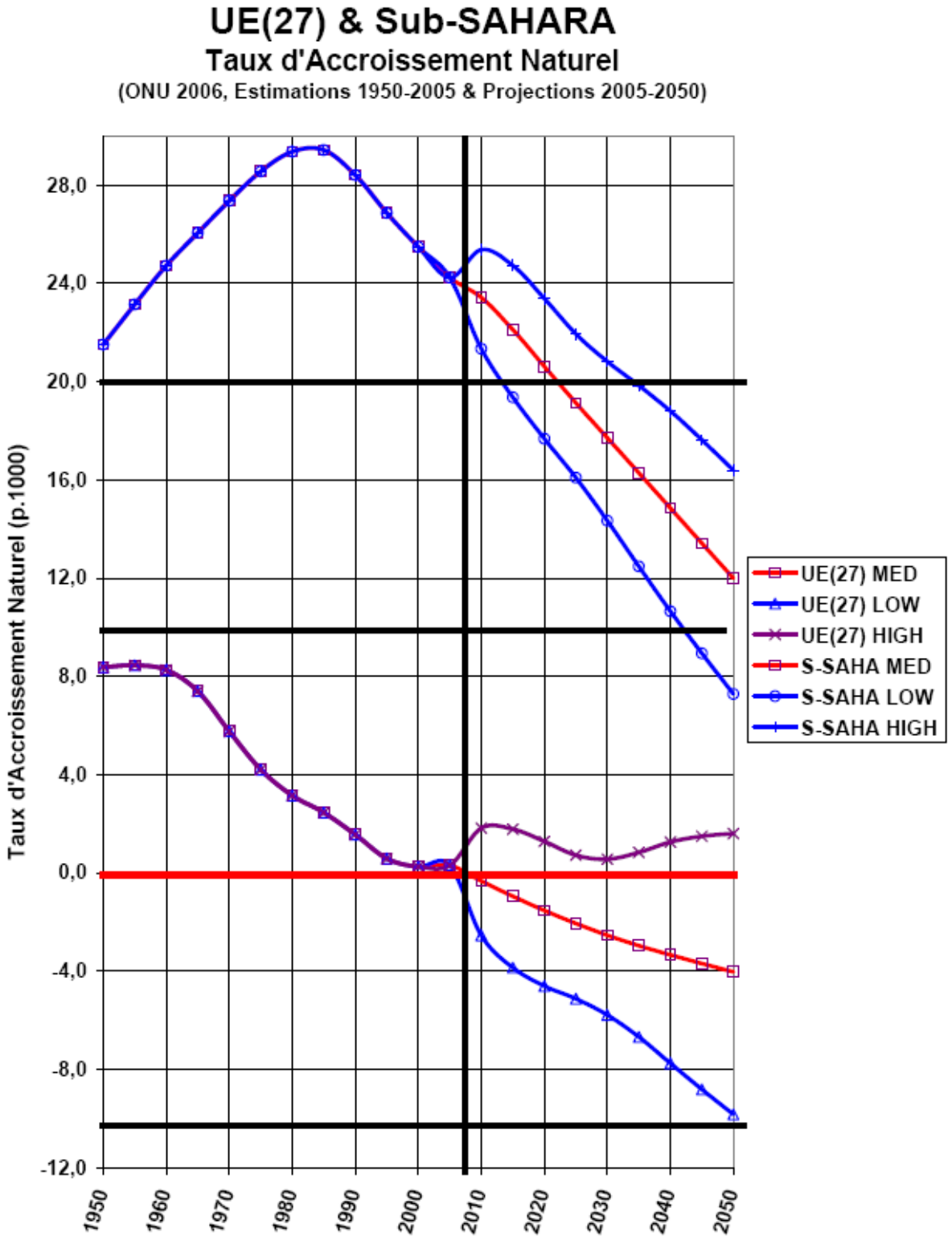

Les potentiels de migrations

Les flux d'immigrants (réguliers et irréguliers) dans les pays de l'Union en provenance de l'Afrique Sub-saharienne sont aujourd'hui essentiellement composés de jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans, plus de 40% de ces flux étant désormais constitués de jeunes femmes de ces tranches d'âges.

25 - (Tableau des effectifs des 20-39 ans et 20-24 ans de l'Afrique sub-Saharienne)

Afrique Sub-Saharienne (H+F) en milliers				
Âges	20-39		20-24	
	Effectifs	*Indices*	Effectifs	*Indices*
1950	50 903	*20*	15 755	*19*
1955	56 305	*22*	17 462	*21*
1960	62 416	*25*	19 345	*23*
1965	69 650	*28*	21 760	*26*
1970	78 207	*31*	24 447	*30*
1975	89 387	*35*	28 912	*35*
1980	103 604	*41*	33 546	*41*
1985	120 004	*48*	38 783	*47*
1990	139 890	*55*	45 106	*55*
1995	162 580	*64*	52 785	*64*
2000	188 038	*75*	61 898	*75*
2005	217 599	*86*	72 321	*88*
2010	252 170	*100*	82 598	*100*
2015	290 391	*115*	92 594	*112*
2020	330 743	*131*	103 153	*125*
2025	373 378	*148*	115 579	*140*
2030	417 827	*166*	127 576	*154*
2035	462 469	*183*	137 757	*167*
2040	504 798	*200*	145 789	*177*
2045	541 786	*215*	152 325	*184*
2050	573 003	*227*	158 064	*191*
ONU Révision 2006, Projection 2005-2050 *Medium*				

Les effectifs de ces jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans sont donc appelés à doubler d'ici à 2040 en Afrique Sub-saharienne, passant de 250 millions à 500 millions en trente ans.
Ceci signifie - toutes choses égales par ailleurs, en particulier si la probabilité d'émigrer dans l'Union reste ce qu'elle est aujourd'hui - **que la pression migratoire sur les frontières de l'Union des jeunes adultes en provenance de l'Afrique Sub-saharienne est appelée à doubler au cours des trois prochaines décennies.**

L'Afrique Sub-Saharienne en France métropolitaine

Les entrées étrangères régulières

Selon les données AGDREF qui présentent la couverture la plus complète des entrées étrangères régulières[8], publiées par l'INED, les entrées étrangères régulières annuelles en France métropolitaine pouvaient être résumées de 1994 à 2006 selon le tableau qui suit :

26 - (Tableau INED des entrées)

Entrées Régulières des Personnes étrangères en Métropole

Année d'admission	Toutes Origines		Afrique et Turquie			Turquie			Afrique			dont Afrique - Maghreb			dont Maghreb		
	Effectifs	Indices	Effectifs	Indices	Proportions	Effectifs	Indices	Proportions	Effectifs	Indices	Proportions	Effectifs	Indices	Proportions	Effectifs	Indices	Proportions
1994	119 563	113	39 208	121	33%	4 456	141	4%	34 753	118	29%	11 724	111	34%	23 029	123	66%
1995	106 180	100	31 953	98	30%	3 337	105	3%	28 617	98	27%	10 186	96	36%	18 431	98	64%
1996	**105 986**	**100**	**32 513**	**100**	**31%**	**3 165**	**100**	**3%**	**29 348**	**100**	**28%**	**10 602**	**100**	**36%**	**18 746**	**100**	**64%**
1997	127 431	120	51 164	157	40%	4 543	144	4%	46 622	159	37%	19 336	182	41%	27 286	146	59%
1998	155 879	147	70 614	217	45%	5 723	181	4%	64 891	221	42%	28 753	271	44%	36 138	193	56%
1999	145 120	137	59 162	182	41%	5 153	163	4%	54 009	184	37%	20 456	193	38%	33 553	179	62%
2000	160 428	151	69 995	215	44%	5 814	184	4%	64 181	219	40%	23 228	219	36%	40 953	218	64%
2001	182 694	172	84 972	261	47%	6 219	196	3%	78 753	268	43%	27 227	257	35%	51 526	275	65%
2002	205 707	194	102 023	314	50%	7 706	243	4%	94 317	321	46%	31 210	294	33%	63 107	337	67%
2003	215 397	203	109 201	336	51%	7 544	238	4%	101 657	346	47%	33 617	317	33%	68 040	363	67%
2004	210 076	198	108 268	333	52%	7 701	243	4%	100 567	343	48%	34 872	329	35%	65 695	350	65%
2005	207 562	196	103 651	319	50%	8 342	264	4%	95 309	325	46%	35 456	334	37%	59 853	319	63%
2006	**203 989**	**192**	**101 177**	**311**	**50%**	**8 983**	**284**	**4%**	**92 194**	**314**	**45%**	**36 040**	**340**	**39%**	**56 154**	**300**	**61%**

Sources : AGDREF (INED)
Les chiffres pour 2007 ne sont pas encore rendus publics

On constate que les effectifs annuels des immigrants réguliers en provenance des pays d'Afrique et de Turquie (102 mille en 2006) **ont triplé entre 1996 et 2006**, leur place n'ayant cessé de s'élargir dans l'ensemble des entrées étrangères régulières annuelles (204 mille en 2006), pour constituer désormais la moitié du flux des entrées étrangères régulières sur le territoire métropolitain, **ce flux en provenance d'Afrique Sub-saharienne (36 mille en 2006) ayant été de son côté multiplié par un facteur 3,6 au cours de ces dix années**.

La fécondité et les naissances.

La fécondité en Métropole des étrangères (3,5 enfants par femme), des immigrées (3,2 enfants par femme) et de la population des ménages immigrés (2,9 enfants par femme) en provenance des pays d'Afrique est plus de deux fois supérieure à celle des autres femmes résidentes en France métropolitaine.

[8] Cf. Annexe II de la présente communication. Cf. Xavier Thierry, encadré « ***La mesure des flux de migration internationale en France*** » in Population & Société n°442 Février 2008, page 3.

27 - (Tableau des fécondités)

INDICES CONJONCTURELS DE FECONDITE DES POPULATIONS RESIDENTES EN METROPOLE EN 1999														
- FECONDITE en 1999 des FEMMES ETRANGERES (*INSEE*) ET d'ORIGINE ETRANGERE (*Estimation*) : NOMBRE d"ENFANTS par FEMME														
1999	Total	Total UE	Algérie	Maroc	Tunisie	Autre Afrique	Turquie	Vietnam, Laos, Cambodge	Autres	Maghreb	Afrique	Afrique+Turq	Magh+Turq.	VLC+Autres
Indice Conjoncturel de Fécondité (ICF)										Indice Conjoncturel de Fécondité (ICF)				
- FECONDITE en 1999 des FEMMES ÉTRANGERES (*INSEE*)														
	2,80	1,65	3,19	3,32	3,29	4,07	3,35	2,83	2,62	3,24	3,47	3,52	3,33	2,64
- FECONDITE en 1999 des FEMMES FRANCAISES par ACQUISITION (*Estimation*)														
	2,19	1,68	2,49	2,56	2,54	2,93	2,57	2,31	2,21	2,52	2,63	2,66	2,56	2,25
- FECONDITE en 1999 des FEMMES NEES ETRANGERES (*Estimation*)														
	2,55	1,66	2,93	3,05	2,92	3,68	3,14	2,46	2,46	2,96	3,16	3,21	3,05	2,46
- FECONDITE en 1999 des FEMMES NEES d'au MOINS UN PARENT ETRANGER (*Estimation*)														
	2,48	1,66	2,85	2,96	2,82	3,56	3,04	2,38	2,41	2,88	3,07	3,11	2,96	2,40
- FECONDITE en 1999 des FEMMES de la POPULATION des MENAGES IMMIGRES (*Estimation*)														
	2,38	1,68	2,52	2,83	2,58	3,76	3,08			2,64	2,86	2,92	2,73	
FECONDITE des FEMMES ETRANGERES : Sources INSEE Les autres fécondités sont estimées à partir des données de l'INSEE														

L'INSEE qui procède régulièrement à l'estimation de la fécondité en métropole des femmes étrangères et des femmes immigrées originaires d'Afrique ou de Turquie, a dû constater, **qu'alors qu'<u>individuellement</u> leur fécondité tendait à se réduire avec leur temps de présence sur le territoire métropolitain pour se rapprocher du niveau général de la fécondité métropolitaine, <u>globalement au contraire</u>, la fécondité de ces populations se maintenait constante, voire même aurait tendance à augmenter en métropole depuis les années 1990,** à mesure de la vive expansion des flux des entrées annuelles sur le territoire métropolitain des étrangères originaires de ces pays.

Or il apparaît que - dans l'année de leur entrée sur le territoire métropolitain – la fécondité des jeunes étrangères immigrantes récemment arrivée est souvent plus forte que la fécondité des jeunes femmes du même âge restées au pays.

L'explication de ce phénomène qui surprend nombre de démographes est exposée dans l'encadré qui suit :

28 -(Encadré sur le comportement fécond des jeunes femmes immigrantes)

La fécondité, dans les pays développés, des jeunes immigrées originaires du Tiers-monde.

On observe **dans les pays développés :**

- qu'avant l'âge de 25 ans, les jeunes femmes immigrées, originaires des pays du Tiers-monde, manifestent en moyenne **une fécondité plus forte que les femmes du même âge restées dans leurs pays** d'origine.

- que leur fécondité baisse par la suite avec la durée de leur séjour dans leurs pays d'accueil (après 2 à 5 ans), pour rejoindre peu à peu les comportements féconds moyens des pays d'accueil.

C'est le cas, par exemple, des jeunes femmes originaires du **Mexique aux Etats-Unis, de Turquie en Allemagne, ou du Maghreb en France**.

Si les flux d'immigration étaient interrompus, la fécondité moyenne de l'ensemble de la population immigrée baisserait régulièrement pour rejoindre à la longue la fécondité des autochtones.
Cependant lorsque les flux d'immigration s'intensifient, la fécondité moyenne des immigrées cesse alors de baisser, voire même remonte, du fait de la croissance de la part dans cette population des immigrées récemment arrivées.

C'est le cas en France depuis 1990.

Ce phénomène est une illustration très claire de l'effet de leurs revenus et niveaux de vie *RELATIFS* sur leurs comportements féconds :

Venant en effet de quitter leur pays, tout en ayant généralement, en raison de la baisse des coûts des transports et des communications modernes, **conservé des contacts réguliers avec leurs milieux d'origine**, ces jeunes femmes apprécient l'amélioration de leur situation matérielle, lors des premières années de leur de leur nouvelle vie, **en continuant à se référer implicitement à la situation des jeunes femmes du même âge restées au pays**.

Elles commencent donc par estimer avoir amélioré leur revenu relatif par rapport à leur perception précédente dans leur pays d'origine. Par conséquent **leur fécondité augmente dans la mesure où elle aurait augmenté si elles avaient connu le même accroissement de revenu tout en étant restées au pays**.

C'est pourquoi la fécondité de ces jeunes femmes commence par être ordinairement supérieure dans le pays d'accueil à celles de leurs homologues restées au pays.

Par la suite, elles adoptent peu à peu les normes du pays d'accueil, dont les termes de référence et de comparaisons finissent implicitement par s'imposer à elles à mesure de la durée de leur séjour, leurs comportements féconds rejoignant dès lors progressivement ceux des femmes du même âge et de même revenu relatif dans le pays d'accueil.

C'est pourquoi après une certaine durée de séjour, leur fécondité baisse dans le pays d'accueil et finit par rejoindre celle des femmes des mêmes âges et conditions du pays d'accueil.

29 - (Tableau des naissances annuelles en Métropole)

Naissances vivantes en Métropole					
Année	Total des Naissances (Métropole)		Naissances en Métropole de la Population des Ménages Immigrés provenant d'Afrique et de Turquie		
	Effectifs	Indices	Effectifs	Indices	Proportions
1999	744 791	96	96 917	96	13%
2000	774 782	100	101 224	100	13%
2001	770 945	100	105 704	104	14%
2002	761 630	98	110 345	109	14%
2003	761 464	98	115 115	114	15%
2004	767 816	99	119 917	118	16%
2005	774 355	100	124 674	123	16%
2006	796 896	103	129 312	128	16%
2007	786 000	101	133 803	132	17%
2008	801 000	103	138 175	137	17%
2005-1999	29 564	4	27 757	27	94%
2008-1999	56 209	7	41 258	41	73%

Sources : "Essai de projection des Populations d'origine étrangère résidentes en Métropole" PBC, IGP l'Harmattan 2004

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé, la population des ménages immigrés en métropole en provenance des pays d'Afrique et de Turquie dont l**a fécondité (2,9 enfants par femme), quasi constante depuis 1999**, reste le double de celle du reste de la population métropolitaine, et d**ouble en nombre en une vingtaine d'années sur le territoire métropolitain sous l'effet en particulier de la très vive expansion des flux des nouvelles entrées annuelles en métropole des étrangères originaires de ces pays qui ont triplé au cours des dix dernières années**.

Il s'en suit que la part des naissances annuelles en métropole provenant de cette population des ménages immigrés originaires d'Afrique et de Turquie, ne cesse de s'accroître rapidement pour approcher aujourd'hui les 18% de l'ensemble des naissances observées en métropole (13% en 1999).

Or les medias de France, ainsi que nombre de démographes « *politiquement corrects* », ne cessent de souligner que le nombre total des naissances annuelles ne cesse d'augmenter depuis 1999, prétendant voir dans ce phénomène une reprise spontanée de la fécondité des « *Françaises* ».

En réalité, il n'en est rien, ou presque, puisque – comme l'indique le tableau suivant des naissances métropolitaines annuelles depuis 1999 – on peut remarquer que sur un accroissement total de +56.200 naissances observé en France métropolitaine entre 1999 et 2008, +41.200, soit près de trois naissances supplémentaires sur quatre, sont imputables à la très vive croissance des

naissances en métropole de la seule population des ménages immigrés originaires d'Afrique et de Turquie (+40% en dix ans), laquelle population est en passe de doubler en nombre en métropole d'ici à 2030.

La population des Ménages Immigrés

Au cours de nos précédentes communications aux colloques de l'IGP, nous avions en effet présenté un essai de projection de la population des ménages immigrés en provenance d'Afrique et de Turquie résidant sur le territoire métropolitain, qui avaient été observés à l'occasion du dernier recensement exhaustif de la population en mars 1999[9]. Pour plus de détails, nous y renvoyons le lecteur en rappelant que, selon l'INSEE, **un ménage immigré en métropole est un ménage dont *la personne de référence* – ou son conjoint – est elle-même *immigrée*, c'est-à-dire *née étrangère à l'étranger*.**

Cette population, ainsi définie, recouvre – outre la population immigrée en France au sens strict - la plus grande partie des immigrés de seconde et troisième générations, ainsi que nombre de leurs conjoints.

En supposant un solde migratoire net annuel de +100.000 dans la population des ménages immigrés originaires d'Afrique et de Turquie établie sur le sol métropolitain et observée au recensement exhaustif de 1999, aujourd'hui de l'ordre de 6,5 millions de personnes aura presque doublé d'ici vingt ans pour compter environ 11,5 millions de personnes en 2030.

---

[9] Philippe Bourcier de Carbon : ***"Essai de projection des populations d'origine étrangère, résidentes en Métropole, observées au Recensement Général de la Population du 08 mars 1999 "***, Pages 159-189, des Actes du colloque de ***l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP)*** « ***Ces migrants qui changent la face de l'Europe*** » Paris, l'Harmattan-IGP, avril 2004.

Philippe Bourcier de Carbon : ***"Des indices de fécondité différenciés selon les communautés d'origine : facteurs et conséquences"***, Pages 57-90, des Actes du colloque de ***l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP)*** **« *Peut-on se satisfaire de la natalité en France et en Europe ?* »** Paris, l'Harmattan-IGP, juin 2006.

Philippe Bourcier de Carbon : ***"Entre inversion de la pyramide des âges et montée du vote communautaire : les mutations du Corps électoral métropolitain de 2005 à 2050, et le blocage des possibilités de réforme***", Pages 121-172, des Actes du colloque de l'Institut de Géopolitique des Populations (IGP) « ***Vieillissement mondial et conséquences géopolitiques*** » Paris, l'Harmattan-IGP, septembre 2007.

30 - (Tableau de la projection 100.000 de la population des Ménages Immigrés Afr+Tur)

RESUME des Projections des Populations des ménages immigrés, résidentes en Métropole en 1999*							
Afrique+Turquie							
Années	1999	2005	2010	2020	2030	2040	2050
dans l'année :							
Naissances	96 917	124 674	146 802	190 217	245 018	314 472	
Soldes Migr.	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
POPULATION (milliers)							
ENSEMBLE	4 259	5 403	6 461	8 825	11 531	14 719	18 442
-15	1 176	1 498	1 747	2 421	3 105	3 980	5 030
18 +	2 871	3 702	4 420	6 017	7 905	10 084	12 575
20 - 59	2 381	3 019	3 477	4 541	5 772	7 153	8 722
20 - 39	1 320	1 682	1 953	2 536	3 202	4 007	4 913
50 +	785	1 114	1 420	2 103	2 957	3 943	5 054
60 +	353	536	739	1 232	1 797	2 509	3 319
75 +	52	94	155	328	604	949	1 308
FEMMES	1 955	2 540	3 086	4 322	5 750	7 426	9 358
-15	573	745	883	1 236	1 587	2 035	2 573
18 +	1 279	1 696	2 061	2 889	3 898	5 058	6 358
20 - 59	1 095	1 443	1 692	2 197	2 817	3 533	4 353
20 - 39	658	823	951	1 237	1 591	2 022	2 488
50 +	255	427	606	993	1 465	2 000	2 573
60 +	117	182	269	569	910	1 310	1 733
75 +	24	39	62	132	298	536	739
15 - 49	1 127	1 367	1 597	2 093	2 698	3 392	4 212
25 - 39	499	606	739	941	1 169	1 489	1 828
dont POPULATION ACTIVE (milliers)							
ENSEMBLE	1 768	2 186	2 523	3 249	4 086	5 026	6 087
20 - 59	1 697	2 100	2 410	3 105	3 897	4 773	5 783
20 - 39	920	1 155	1 358	1 729	2 151	2 678	3 258
50 +	350	440	503	639	848	1 043	1 246
60 +	46	62	78	101	129	177	208
FEMMES	629	805	938	1 193	1 497	1 854	2 267
20 - 59	613	786	909	1 144	1 436	1 775	2 172
20 - 39	387	473	549	690	875	1 113	1 351
50 +	66	113	155	200	255	304	357
60 +	7	10	16	32	38	51	58
15 - 49	563	691	783	993	1 243	1 551	1 910
25 - 39	318	380	459	566	696	889	1 075
dont CHÔMEURS (milliers)							
ENSEMBLE	567	715	831	1 086	1 385	1 723	2 103
20 - 59	545	688	795	1 042	1 325	1 643	2 004
20 - 39	324	416	487	630	795	993	1 220
50 +	99	126	145	186	251	314	382
60 +	12	16	20	24	33	45	55
FEMMES	242	312	367	476	607	762	939
20 - 59	236	306	357	460	587	735	906
20 - 39	158	197	231	297	381	485	596
50 +	22	38	52	67	87	107	129
60 +	2	2	4	7	9	12	14
15 - 49	220	274	315	409	520	655	810
25 - 39	127	155	189	239	297	379	465

Populations Etrangères et Françaises par Acquisition au 08/03 en âges révolus.
Pour ces populations, les années civiles du tableau
courrent du 08 mars au 07 mars de l'année suivante.
Sources INSEE : Populations résidentes au RGP du 8 mars 1999,
mortalité (1999-2050), fécondité 1998-1999, constante.
Sources INED : "Flux d'immigration en France 1994-1999".

(*) Effectifs du RGP de 1999 redressés selon l'enquête INSEE post-censitaire
du RGP de 1990 (Départs 1990-98 = 20%Entrées)

31 - (Tableau de l'essai de projection des populations des Ménages Immigrés)

Projection des Populations des Ménages Immigrés observés au recensement de 1999								
Effectifs en milliers	2010	2020	2030	2040	2010	2020	2030	2040
Maghreb	4 523	5 736	6 918	8 831	*100%*	*127%*	*153%*	*195%*
Autre Afrique	1 292	2 294	3 575	4 563	*100%*	*178%*	*277%*	*353%*
Total Afrique	5 815	8 031	10 493	13 394	*100%*	*138%*	*180%*	*230%*
Turquie	646	794	1 038	1 325	*100%*	*123%*	*161%*	*205%*
Afrique+Turquie	6 461	8 825	11 531	14 719	*100%*	*137%*	*178%*	*228%*
Solde annuel migratoire global constant (Afr.+Tur.) estimé à +100.000 Fécondité globale (Afr.+Tur.) constante, estimée à 2,9 enfants par femmes								

Cependant, si l'on cherche à détailler l'évolution de cette population des ménages immigrés en provenance d'Afrique et de Turquie pour les trois décennies qui nous séparent encore de l'année 2040, en isolant ses composantes Turques, Maghrébines, et d'Afrique Sub-saharienne, selon leurs disparités en termes de flux annuels d'entrées étrangères régulières (cf. tableau n°26 précédent), comme de niveaux de fécondité (cf. tableau n°27 précédent), on peut évaluer à 4,5 millions la population aujourd'hui, des ménages immigrés originaires du Maghreb et observés en métropole en 1999, **à 1,3 millions celle qui est originaire d'Afrique Sub-saharienne**, et 0,7 million celle qui est originaire de Turquie.
Comme le montre le tableau n°31, de ces trois composantes, c'est la part de cette population qui est **originaire des pays d'Afrique Sub-saharienne qui connaît la croissance démographique la plus vive, ses effectifs établis en métropole devant être multipliés par un facteur supérieur à 2,7 au cours des vingt prochaines années,** en raison, d'une part de sa très forte fécondité (supérieure à 3 enfants par femme), mais surtout du rythme explosif des entrées étrangères régulières annuelles en métropole en provenance de ces pays.

Conclusion : en raison de la jeunesse et de la croissance des flux des immigrantes, c'est l'immigration qui est - avant la fécondité - le premier facteur de croissance de ces populations des ménages immigrés installées en France.

Rappelons en effet - en raison de son extrême importance - la conclusion générale de la communication que nous avions présentée[9] au colloque de l'IGP en 2006, laquelle soulignait **la prédominance de l'impact de l'intensité des flux migratoires sur celui du niveau de la fécondité sur les effectifs des populations des ménages immigrés en provenance d'Afrique et de Turquie résidant en France métropolitaine.**

En comparant en effet les résultats de quatre variantes de projection **avec ceux de la projection de référence (solde migratoire annuel +59.000 par an, fécondité de 2,9 enfants par femme)** : ils'avère,

1°) dans le **cas d'une fécondité de <u>strict remplacement</u> des générations** depuis le recensement de 1999,

que **les naissances seraient réduites de 29% en 2005, et de 41% en 2030,**

que **la population serait réduite de 3% en 2005, et de 15% en 2030,**
que **la population active serait réduite de 0% en 2005, et de 7% en 2030,**
que **la population au chômage serait réduite de 0% en 2005, et de 8% en 2030.**

2°) dans le **cas d'un <u>solde migratoire annuel nul</u>** depuis le recensement de 1999,
que **les naissances seraient réduites de 16% en 2005, et de 33% en 2030,**
que **la population serait réduite de 8% en 2005, et de 29% en 2030,**
que **la population active serait réduite de 9% en 2005, et de 33% en 2030,**
que **la population au chômage serait réduite de11% en 2005, et de 35% en 2030.**

3°) dans le **cas d'un <u>solde migratoire annuel de 100.000</u> personnes** depuis le recensement de 1999, proche de la réalité moyenne récemment contatée (cf. supra),
que **les naissances sont augmentées de 11% en 2005, et de 23% en 2030,**
que **la population est augmentée de 5% en 2005, et de 20% en 2030,**
que **la population active est augmentée de 7% en 2005, et de 23% en 2030,**
que **la population au chômage est augmentée de 7% en 2005, et de 24% en 2030,**

4°) dans le **cas d'un <u>solde migratoire annuel de 120.000</u> personnes** depuis le recensement de 1999, supérieur certes à la réalité récemment contatée depuis 1999 (cf. supra), **mais qui pourrait bien s'avérer réaliste si les flux des entrées étrangères en provenance de ces pays poursuivent pour quelques temps encore leur vive ascension à l'avenir**,
que **les naissances seraient augmentées de 16% en 2005, et de 34% en 2030,**
que **la population serait augmentée de 8% en 2005, et de 30% en 2030,**
que **la population active serait augmentée de 10% en 2005, et de 34% en 2030,**
que **la population au chômage serait augmentée de 11% en 2005, et de 36% en 2030,**

Comte tenu de **l'importance caractéristique de la part des jeunes femmes** dans les flux des entrées étrangères en provenance d'Afrique et de Turquie **qui influe directement et immédiatement sur la natalité** de la population des ménages immigrés originaires de ces pays, ces comparaisons illustrent bien **<u>l'impact décisif de l'intensité de l'immigration dans la dynamique démographique de cette population qui peut doubler en nombre en une vingtaine d'années</u>.**

Compte tenu en outre de la croissance des flux d'immigration régulière constatés depuis le recensement de 1999, c'est la projection basée sur des soldes migratoires annuels de 100.000 personnes dans cette population qui apparaît rendre compte de manière la plus réaliste pour l'heure de sa croissance.

ANNEXE I

Brève synthèse des hypothèses des grandes variantes des projections des Nations Unies[10].

Fécondité : convergence vers une fécondité inférieure au remplacement des générations.
Ces hypothèses distinguent trois catégories de pays :

- **Pays de haute fécondité :** Pays qui jusqu'en 2005 ne présentent pas de réduction notable de la fécondité, ou seulement des signes d'un début de déclin de celle-ci.
- **Pays de fécondité moyenne :** Pays dont la fécondité est en diminution, mais dont le niveau était encore supérieur à 2.1 enfants par femme au cours de la période 2000-2005.
- **Pays de basse fécondité :** Pays dont la fécondité était inférieure à 2.1 enfants par femme au cours de la période 2000-2005.

Hypothèse de fécondité moyenne :
Dans tous les pays, on suppose que la fécondité finira par converger vers le niveau de 1.85 enfant par femme, en modulant cette hypothèse selon les groupes de pays.

- **Dans les pays de haute ou moyenne fécondité :**
- Un modèle général de baisse de la fécondité, établi après les observations des dernières décennies est appliqué au pays - selon diverses amodiations basées sur les observations passées spécifiques à ce pays - pour anticiper la baisse de la fécondité d'une période quinquennale à la suivante. Si le plancher hypothétique de 1.85 enfant par femme est atteint, la fécondité est alors maintenue à ce niveau jusqu'à la dernière période 2045-2050 de la projection.
- **Dans les pays de basse fécondité où la fécondité est inférieure à 1.85 enfant par femme au cours de la période 200-2005 :**
- On prolonge la tendance observée durant 5 ou 10 ans, puis la fécondité s'accroît de 0.05 enfant par femme tous les cinq ans. Les pays de très faible fécondité, n'atteignent pas le niveau de 1.85 enfant par femme au cours de la période quinquennale finale de 2045-2050.

Hypothèse de forte fécondité :
On utilise le niveau atteint par la fécondité selon l'hypothèse moyenne en lui ajoutant 0.5 enfants par femme. Ainsi les pays qui atteignent 1.85 enfant par femme selon la variante moyenne, atteignent 2.35 enfants par femme selon la variante de forte fécondité.

Hypothèse de faible fécondité :
On utilise le niveau atteint par la fécondité selon l'hypothèse moyenne en lui retranchant 0.5 enfants par femme. Ainsi les pays qui atteignent 1.85 enfant par femme selon la variante moyenne, atteignent 1.35 enfants par femme selon la variante de faible fécondité.

Mortalité : croissance des espérances de vie sauf en cas de HIV/SIDA

Hypothèse de mortalité normale (prenant en compte les effets actuels de SIDA)
La mortalité est projetée pour chaque sexe selon un modèle établi à partir des observations des dernières décennies qui procure une croissance de l'espérance de vie d'autant plus lente de celle-ci qu'elle est déjà plus longue.
Dans les pays fortement affectés par le SIDA, c'est un modèle incorporant une croissance ralentie de l'espérance de vie qui est mis en œuvre pour refléter le ralentissement du recul des risques de mortalité générale non liés au SIDA.

Pays sérieusement affectés par le SIDA : ce sont les pays où le taux de prévalence est égal ou supérieur à 1% parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans (62 pays en 2005). S'y ajoutent aussi le Brésil, la Chine et les Etats-Unis, en raison de la taille de leurs populations

Dans tous ces pays la mortalité est projetée en estimant l'incidence annuelle de l'épidémie. Pour cela l'on a recourt au modèle construit par l'UNAIDS, calé sur les observations de l'évolution de l'épidémie au cours des années passées.
Le paramètre PHI qui mesure **le taux de contagion est supposé décroître de moitié tous les vingt ans**, le paramètre R qui mesure la **force de l'infection est supposé être réduit de moitié tous les trente ans**, reflétant des changements attendus de comportements et un accès aux soins élargi.

[10] ASSUMPTIONS UNDERLYING THE *2006 REVISION :* ONU (WPP2006_ASSUMPTIONS_AND_VARIANTS.PDF)

La prévention de la contagion de l'enfant par sa mère est modélisée en utilisant le taux de couverture de celle-ci observée dans le pays. Il est en moyenne de **13% en 2005,** mais varie de 0 à 90% parmi les pays infectés.
Ces taux de couverture sont projetés de telle sorte qu'**en moyenne ils atteignent 60% en 2015**, allant de 40% à 100% dans ces pays à cette date. Pour la suite de la projection ce taux est maintenu constant. La prévention ainsi assurée abaisse **à 1% le risque pour la mère** de contaminer son enfant.

Pour l'enfant affecté ***in utero***, sa **survie moyenne est de 1.3 ans**

Pour l'enfant affecté par l'allaitement maternel, sa **survie moyenne est de 14 ans sans traitement**.

Les traitements pédiatriques sont modélisés à l'aide d'un taux de couverture estimé par pays, **en moyenne de 9%,** mais allant de 0 à 99% parmi les 62 pays. Ce taux de couverture est estimé **atteindre en moyenne 60% en 2015**, soit de 40% à 100% parmi les 62 pays à cette date, ce taux demeurant par la suite constant jusqu'au terme de la projection.
Le taux de survie des enfants qui reçoivent un traitement est estimé être de 95%, de sorte que **leur survie moyenne est de 19.5 ans et leur survie médiane de 13.5 ans** en l'absence d'autres causes de mortalité.
La proportion des personnes qui reçoivent une thérapie antirétrovirale ART est en **moyenne de 25%**, allant de 0 à 100% parmi ces 62 pays. Il est prévu que ce taux de couverture **atteigne en moyenne 60%**, allant de 40% à 100% dans ces pays en **2015**, ces taux demeurant constants jusqu'au terme de la projection.
On estime que les adultes ainsi soignés ont en moyenne 90% chances de survivre chaque année en l'absence d'autres causes de mortalité. **Après le début de la thérapie le temps de survie moyenne est de 9.5 ans, et le temps de survie médiane est de 6.6 ans**, en l'absence d'autres causes de mortalité.
On suppose que la thérapie commence au moment où la maladie se manifeste. **Sans traitement, le temps moyen de survie est de deux années** après le diagnostic de la maladie.

Hypothèse sans SIDA :
Pour les 62 pays affectés, l'on applique à l'ensemble de la population les niveaux de mortalité attendus pour les personnes non-infectées, excluant ainsi l'effet direct du SIDA. Comme l'épidémie s'est déclarée dans la plupart de ces pays autour de 1980, cette hypothèse affecte également certaines estimations retenues avant 2005 et après 1980. En outre, comme on l'a déjà mentionné, c'est le rythme ralenti de déclin de la mortalité qui a été choisi pour projeter la réduction des risques de la mortalité générale non liée au SIDA.

Hypothèse de SIDA virulent :
L'on suppose que les paramètres **PHI et R demeurent constants à leur niveaux de 2005 jusqu'à la fin de la projection. En outre aucune couverture de traitement** n'est modélisée.

Hypothèse d'un Vaccin anti- SIDA :
On suppose qu'il n'y a **plus aucune nouvelle infection après 2010.** Cela revient à annuler le paramètre R du modèle dès 2010.

ANNEXE II

Statistiques sur les flux d'immigration
INED (Thierry)
http://statistiques_flux_immigration.site.ined.fr/

Les statistiques sur les flux d'immigration étrangère en France sont produites par divers organismes, chacun suivant leur propre logique institutionnelle, et aucun ne couvrant la totalité des entrées.
L'Ined propose ici une totalisation du nombre d'entrées annuelles en France construite à partir des données du ministère de l'Intérieur et de celles de l'Office des migrations internationales en suivant les recommandations internationales.

Références
Ces statistiques font l'objet d'une analyse périodique dans la revue de l'INED :
X. Thierry, 2000, Les entrées d'étrangers en France : évolutions statistiques et bilan de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997, Population, 3.
X. Thierry, 2001, Les entrées d'étrangers en France de 1994 à 1999, Population, 3.
F. Prioux, 2003, L'évolution démographique récente en France, Population, 4-5
X.Thierry, 2004. Évaluation récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni. Population n°5, 2004.

http://statistiques_flux_immigration.site.ined.fr/fr/donnees_tableaux/

Les données de base et les tableaux publiés
Sources d'information utilisées
Les statistiques des flux d'immigration étrangère établies par l'INED reposent sur l'utilisation et la combinaison des deux sources suivantes :

1-. Les données du ministère de l'Intérieur (source AGDREF) permettent de déterminer deux quantités :
- **· le nombre d'étrangers entrés majeurs en France et obtenant, pour la première fois, un titre de séjour d'une durée de validité supérieure ou égale à un an,**
- **· le nombre d'entrées de mineurs issus de ressortissantes d'un pays de l'Espace économique européen ou de mères réfugiées (il s'agit d'une estimation afin de pallier l'absence d'enregistrement de ces deux types de flux).**

Ces deux volumes résultent de l'exploitation par l'INED des données brutes du ministère de l'Intérieur.
Le premier volume diverge des éléments statistiques publiés par ce dernier qui comptabilise différemment les étrangers obtenant un premier titre de séjour. Dans son rapport annuel au Parlement, le ministère recense l'ensemble des premiers titres, quelle qu'en soit la durée de validité. Par exemple, la répartition par nationalités est fournie en distinguant d'un côté les titres de durée inférieure ou égale à un an, de l'autre côté les titres de durée égale à 2, 5 ou 10 ans. De plus, dans ce rapport, il n'est pas tenu compte des titres d'une durée supérieure ou égale à un an obtenus à la suite du renouvellement d'un premier titre inférieur à un an.
D'autre part cette statistique n'inclut les entrées de mineurs qu'à compter du moment où ils atteignent l'âge requis pour détenir un titre de séjour. (Cf. Les titres de séjour des étrangers en France, www.interieur.gouv.fr)

2-. Les statistiques de l'Office des Migrations Internationales (source OMI-STAT) complètent cette source principale en fournissant les admissions de mineurs ressortissants d'un pays tiers, bénéficiaires du regroupement familial. Cf. site de l'O.M.I.

Pour comprendre ces données

Qu'est-ce qu'une migration internationale de long terme ?
Suivant les recommandations internationales, sont immigrantes de long terme les personnes qui s'installent pour une durée d'au moins un an dans un pays autre que celui où elles avaient leur résidence principale. Les statistiques relatives aux immigrations (ou entrées) présentées ici sont harmonisées suivant cette définition générale.
A noter qu'il n'existe pas de statistiques fiables sur les *émigrations* (ou départs). L'INSEE publie néanmoins chaque année une estimation du solde migratoire : www.insee.fr/.

Document de référence :

Recommandations sur les statistiques relatives aux migrations internationales, Nations Unies, 1998.

Quelle est la population concernée ?
L'évaluation faite par l'INED porte sur l'immigration étrangère. Les entrées de Français ne sont donc pas prises en compte. Elle recense l'ensemble des personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère admises à un séjour régulier en métropole pour une durée égale ou supérieure à un an, quelles que soient leur nationalité, leur âge, leur situation familiale ou professionnelle.
Ainsi, par exemple, ces statistiques incluent les entrées de ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne, leurs enfants mineurs, ainsi que les étudiants titulaires d'un titre de séjour d'une durée d'au moins un an. Elles comprennent également les étrangers régularisés à la date de leur admission au séjour. En revanche elles ne comptabilisent pas les étrangers de passage, les travailleurs saisonniers, les demandeurs d'asile en attente de décision, les étrangers en situation irrégulière.

A noter : Depuis la loi du 26 novembre 2003, la détention d'un titre de séjour est devenue facultative pour les étrangers ressortissants des 14 anciens Etats membres. Il en a résulté une diminution importante du nombre de titres délivrés (2 141 en 2005, 4 933 en 2004 contre 42 085 en 2003). Afin de corriger provisoirement cette sous-évaluation, une estimation a été introduite, qui fixe le niveau total de ces flux migratoires à 40 000 en 2004 et en 2005. L'estimation par nationalités détaillées pour cette zone géographique n'est cependant pas fournie dans les tableaux. Les statistiques des ressortissants suisses ont également subi l'impact de cette loi ; leur volume a donc été estimé (2000 en 2005).

Quelles sont les sources d'information utilisées ?
Les statistiques des flux d'immigration étrangère établies par l'INED reposent sur l'utilisation et la combinaison des deux sources suivantes :

1 - les données du ministère de l'Intérieur (source AGDREF) permettent de déterminer deux quantités :

- le nombre d'étrangers entrés majeurs en France et obtenant, pour la première fois, un titre de séjour d'une durée de validité supérieure ou égale à un an,
- le nombre d'entrées de mineurs issus de ressortissantes d'un pays de l'Espace économique européen ou de mères réfugiées (il s'agit d'une estimation afin de pallier l'absence d'enregistrement de ces deux types de flux).

Ces deux volumes résultent de l'exploitation par l'INED des données brutes du ministère de l'Intérieur. Le premier volume diverge des éléments statistiques publiés par ce dernier qui comptabilise différemment les étrangers obtenant un premier titre de séjour. Dans son rapport annuel au Parlement, le ministère recense l'ensemble des premiers titres, quelle qu'en soit la durée de validité, tandis que l'INED dénombre seulement les titres d'une durée de validité d'au moins un an, mais sans restriction au tout premier titre délivré (le premier titre d'au moins un an peut être obtenu en renouvellement d'un titre plus court). **D'autre part cette statistique n'inclut les entrées de mineurs qu'à compter du moment où ils atteignent l'âge requis pour détenir un titre de séjour, tandis que l'INED exclut cette catégorie de titres et mesure les entrées de mineurs à partir d'observations plus rapprochées avec l'année de migration.**
Cf. Les orientations de la politique d'immigration, Premier ministre, Rapport au Parlement, 126 p.

2 - les statistiques de l'**Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations (source ANAEM) complètent cette source principale en fournissant les admissions de mineurs ressortissants d'un pays tiers, bénéficiaires du regroupement familial.**

Quelles sont les variables de classification ?
Les tableaux disponibles reposent sur les variables suivantes :
Année d'admission, Sexe, Age, Nationalité, Motif d'admission

Année d'admission.
Il s'agit de la date à laquelle l'étranger a été autorisé à séjourner : par exemple pour un étranger majeur, c'est l'année durant laquelle il a obtenu son premier titre de séjour d'une durée de validité d'au moins un an.
Pour un mineur, elle correspondra par exemple à l'année durant laquelle la procédure de regroupement familial a été acceptée. Généralement, les étrangers admis au séjour régulier une année donnée peuvent être arrivés en France au cours d'une année antérieure. L'année d'admission ne doit donc pas être confondue avec l'année d'entrée sur le territoire.

Sexe.

Cette variable est systématiquement renseignée chez les majeurs. Elle est parfois inconnue pour les flux de mineurs. Dans ce cas, elle a fait l'objet d'une procédure d'imputation, en admettant un sex-ratio équilibré.

Age.
Il s'agit de l'âge au moment de l'admission au séjour régulier, qui est calculé en différence de millésime entre l'année d'admission au séjour et l'année de naissance. Cet âge ne doit pas être confondu avec l'âge au moment de l'entrée physique en France qui peut être antérieur d'une ou de plusieurs années en cas de régularisation de la situation de l'étranger.

Nationalité.
La liste des nationalités présentées dans les tableaux détaillés ne couvre pas l'ensemble des Etats du monde.
Elle est limitée à une centaine de nationalités (qui regroupent la très grande majorité des admissions), actuellement disponibles dans les annuaires de l'ANAEM.
La nationalité ne doit pas être confondue avec le pays de résidence antérieure ou le pays de naissance.

Motif d'admission :
Lorsque l'étranger est arrivé après 18 ans, le motif d'admission est déterminé suivant le critère réglementaire qui a autorisé la délivrance du permis de séjour. Le motif d'admission découle donc des possibilités ouvertes par la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers ; il ne traduit donc qu'imparfaitement la raison réelle du séjour.
Compte tenu de l'étendue des dispositions existantes, les motifs d'admission ont été regroupés en 8 postes (travailleurs, membre de famille d'un Français, ou d'un étranger, étudiant, réfugié, inactif, « visiteur », autres).
Les mineurs, n'étant pas dans l'obligation d'être munis d'un titre de séjour, sont classés à part.

Pour en savoir plus

Ces statistiques font l'objet d'une analyse périodique dans la revue de l'INED :

Xavier Thierry, 2001, Les entrées d'étrangers en France de 1994 à 1999, Chronique de l'immigration, *Population*, 3, 421-448.

Xavier Thierry, 2004, Evolution de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-
Uni. Une comparaison franco-britannique, *Population*, 5, 725-764 (également en anglais).

Yves Breem, Xavier Thierry, 2006, "Statistics on residence permit and legal entry", in Michel Poulain,
Nicolas Perrin, Ann Singleton, Towards Harmonised European Statistics on International Migration (THESIM), Presses Universitaires de Louvain, Belgique, 744 p.

Xavier Thierry, 2007, L'utilisation des micro-données relatives à la délivrance des titres de séjour en France :
un changement de cap ?, communication au colloque de l'AIDELF, Budapest, n°12, PUF.

Xavier Thierry, 2008, Les migrations internationales en Europe : vers l'harmonisation des statistiques,
Population et sociétés, 442.

Contact : Xavier THIERRY, mailto : thierry@ined.fr

Les migrations internationales en Europe :
vers l'harmonisation des statistiques

*Xavier Thierry**

***Population & Société* n°442 Février 2008 (Encadré page 3)**
http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1350/publi_pdf1_442.pdf
http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1350/publi_pdf2_fr_acces_statistique_flux_migratoires.pdf

Divers organismes produisent des statistiques de migrations internationales en France, mais elles sont incomplètes car elles se limitent aux seules entrées d'étrangers, laissant de côté les sorties d'étrangers et les départs et entrées de Français. On dispose de trois types de données pour évaluer l'immigration étrangère : les visites médicales obligatoires auprès de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem), les demandes d'asile reçues par l'Ofpra et le fichier historique des titres de séjour délivrés par les préfectures. Les statistiques transmises par la France à Eurostat se fondent sur les chiffres de l'Anaem et de l'Ofpra, qui se limitent aux entrées de ressortissants non communautaires (comme le fichier des titres de séjour depuis 2004) (tableau) [3]. Les entrées de travailleurs temporaires ou saisonniers, de demandeurs d'asile et d'étudiants n'y figurent pas. De son côté, l'Ined produit principalement à partir du

fichier des titres de séjour une statistique plus exhaustive, fondée sur la durée du titre (au moins un an), à laquelle s'ajoute une estimation des entrées de ressortissants communautaires. Le principe, mis en œuvre dès 2000, est de dénombrer les étrangers obtenant, pour la première fois, un titre de séjour d'une durée de validité d'au moins un an, conformément aux recommandations internationales. L'application de ce principe a pour conséquence la prise en compte d'une partie des étudiants. Les étrangers titulaires d'un titre de séjour d'un an peuvent néanmoins repartir avant l'expiration de leur titre de séjour. Aussi a-t-on recalculé le flux d'entrants sur la base d'une présence effective d'un an, avec pour résultat la confirmation de la première méthode [4]. Cette statistique, établie de manière homogène depuis 1994, permet de retracer les évolutions depuis cette date. En 2005, le nombre d'étrangers ayant immigré s'établit à 208 000 (dont 40 000 ressortissants de l'Europe des 15), contre 120 000 en 1994 (figure 2).

Le recensement de son côté permet d'apprécier les phénomènes migratoires grâce à deux informations : l'année d'arrivée en France métropolitaine pour toute personne née à l'étranger ; et le pays de résidence à une date antérieure pour tous les résidents, même s'ils sont nés en France.

Depuis l'instauration du recensement tournant en 2004, la première question permet en théorie de repérer chaque année les étrangers venus durant l'année précédente. Toutefois, pour différentes raisons, le volume de ces entrées est sous-estimé dans les enquêtes annuelles de recensement. L'intérêt principal du recensement réside donc plutôt dans les informations qu'il fournit sur les caractéristiques des nouveaux entrants, notamment sur leur situation familiale et professionnelle et leur niveau d'instruction. Ces caractéristiques sont en effet *a priori* mieux déclarées dans le contexte du recensement que dans celui de la demande de titre de séjour en préfecture. à l'inverse, l'enregistrement systématique des titres de séjour procure des résultats plus fiables sur le volume des entrées autorisées, les étrangers ayant tout intérêt à obtenir un titre de séjour.

Le pays de résidence antérieur déclaré lors du recensement apporte une information hors du champ de la comptabilité des titres de séjour, à savoir l'importance des retours (ou entrées) de natifs (y compris les personnes nées françaises à l'étranger). Au recensement de 1999, 500.000 personnes ont déclaré qu'elles résidaient à l'étranger en 1990, ce qui revient à 55.000 « entrées » en moyenne[11] par an. Le même calcul, effectué à partir d'une enquête annuelle de recensement, donne un résultat un peu inférieur (46.000) pour les années 1999-2003. Faute de mieux pour l'instant, ce sont ces chiffres qui sont ajoutés à l'effectif des entrées d'étrangers. En l'état le flux d'immigrants en 2005 est estimé à 254.000 personnes[12] Cette nouvelle estimation est très supérieure au chiffre de 135.000 du tableau sur lequel les comparaisons internationales s'appuient d'ordinaire, chiffre qui ne compte pas toutes les entrées.

Le nombre d'émigrants est difficile à estimer en raison du manque de sources statistiques, qu'il s'agisse des expatriations de Français, ou des départs d'étrangers ayant séjourné régulièrement en France. Des solutions pourraient être expérimentées d'urgence pour satisfaire les demandes du règlement européen, et donner plus de crédit à l'estimation annuelle du solde migratoire. Les données administratives de l'assurance maladie pourraient fournir des informations. Pour estimer indirectement les expatriations, une enquête périodique auprès de la population résidant en France, recueillant des informations sur les parents proches partis vivre à l'étranger, est envisageable. Une telle observation serait peu coûteuse si elle était introduite dans une enquête annuelle de recensement. La taille importante de son échantillon en fait l'outil le plus efficace pour appréhender les expatriations, réputées peu nombreuses en France.

[11] Il s'agit d'une estimation minimale car elle ne prend pas en compte les individus les plus mobiles (ceux qui sont venus puis repartis, et ceux qui sont partis puis revenus dans l'intervalle de 9 ans), ni ceux ayant acquis la nationalité française à l'étranger puis venus en France.

[12] Dont 165.000 ressortissants des pays tiers, non membres de l'Union.

Figure 2 – Flux d'entrées de migrants en France métropolitaine selon la définition internationale du migrant

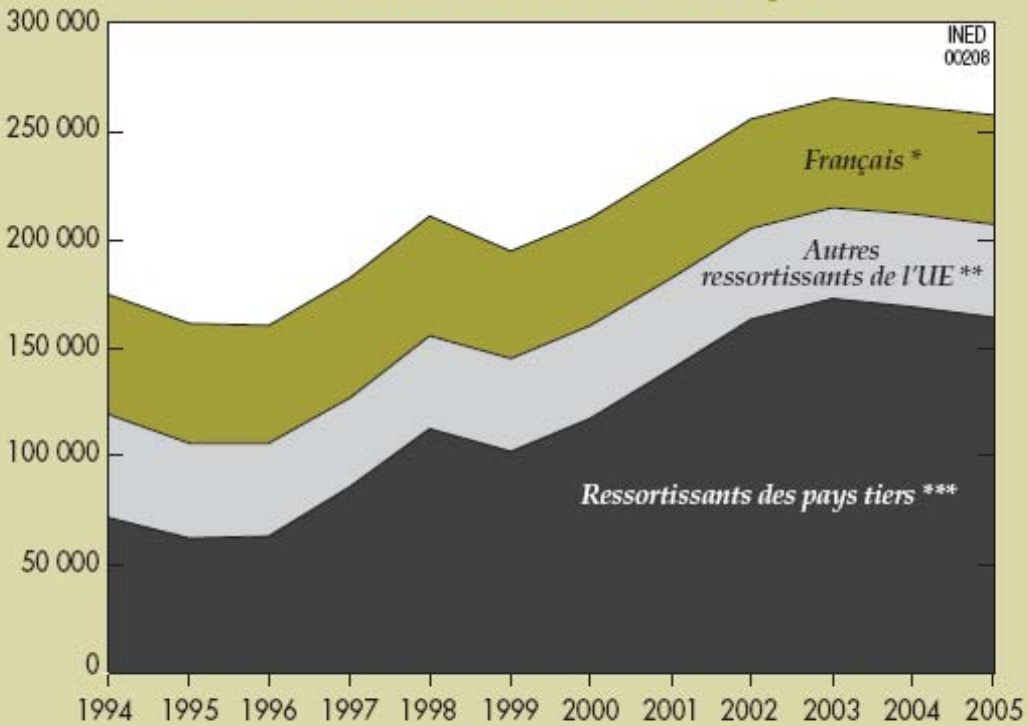

* Le flux de Français provient de données de recensement (Insee).
** Le flux de ressortissants européens et de la Suisse est estimé pour les années 2004-2005 (Ined).
*** Les flux détaillés par nationalités des pays tiers sont disponibles sur le site internet de l'Ined (www.ined.fr).

(X. Thierry, *Population & Sociétés*, n° 442, Ined, février 2008)